

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

MINISTERE DES FINANCES

Paix -Travail -Patrie



RAPPORT D'ETUDE

EVALUATION DE L'EFFICACITE ET ANALYSE DE LA PERFORMANCE DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER CAMEROUNAIS



Janvier 2010

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	3
Résumé exécutif.....	4
INTRODUCTION	7
I-Environnement bancaire et financier camerounais	8
1.1-Aperçu des réformes institutionnelles et Réglementaires	8
1.2- Impact des Réformes	10
II- Cadre conceptuel	14
2.1- Cadre théorique de mesure de l'efficacité des banques	14
2.1.1- Définitions de l'efficacité technique et allocative	14
2.1.2- Méthode d'estimation de l'efficacité technique	16
2.2- Présentation de l'échantillon et des données utilisées.....	21
2.3 - Difficultés rencontrées	21
III- Présentation et Analyse des résultats.....	22
3.1- Analyse des indicateurs et des ratios financiers	22
3.1.1- Secteur bancaire	22
3.1.2- Secteur de microfinance	30
3.1.3- Secteur des établissements financiers et institutions financières spécialisées	34
3.2- Résultats obtenus par le modele DEA.....	36
3.2.1- Mise en œuvre de la méthode DEA.....	36
3.2.2- Analyse des résultats	37
IV- Conclusion et Recommandations.....	43
4.1- Conclusion.....	43
4.2- Recommandations	44
ANNEXE 1 : Agrégats économiques et évolution des comptes bancaires	46
ANNEXE 2 : Evolution de l'efficacité technique sous les hypothèses REC et REV	47
ANNEXE 3 : Méthodologie de l'enquête	50
BIBLIOGRAPHIE.....	52
Glossaire	53

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AFD : Agence Française de Développement

ANIF : Agence Nationale d'Investigation Financière

CERBER : Collecte, Exploitation et Restitution aux Banques et Établissements Financiers des États Réglementaires

AFBK : Afriland First Bank

BICEC : Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit

CAMCCUL : Cameroon Cooperative and Credit Union Limited

CA-SCB : Crédit Agricole- Société Commerciale de Banque

CBC : Commercial Bank of Cameroon

CCA : Crédit Communautaire d'Afrique

CMEC : Caisse Mutuelle d'Épargne et de Crédit

COMECI : Coopérative Mutuelle d'Épargne et de Crédit d'Investissement

CNE : Coefficient Net d'Exploitation

COBAC : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale

COFINEST : Compagnie Financière de l'Estuaire

CVECA : Caisse Villageoise d'Épargne et de Crédit

DEA : Data Envelopment Analysis (méthode d'analyse par enveloppement des données)

EFIFS : Etablissements Financiers et Institutions Financières Spécialisées

EM : Entreprise Moyenne

EMF : Etablissement de Micro Finance

GABAC : Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale

MPE : Micro et Petite Entreprise

NFC : National Financial Credit

PNB : Produit Net Bancaire

ROA : Return on Assets (Ratio de rentabilité des Actifs)

RoE : Return on Equity (Ratio de rentabilité financière)

SGBC : Société Générale des Banques au Cameroun

STD BK : Standard Chartered Bank

UBA : Union Bank of Africa

UBC : Union Bank of Cameroon

UMAC : Union Monétaire de l'Afrique Centrale

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Pour espérer apporter une solution adéquate à la question du financement de l'économie, il est important de cerner les causes profondes de la frilosité des banques dans l'octroi des crédits aux entreprises.

La présente étude sur l'évaluation de l'efficacité et l'analyse de la performance du système bancaire et financier camerounais voudrait y contribuer en identifiant entre autres les facteurs qui entravent le rendement des banques et surtout, les variables sur lesquelles on pourrait agir pour améliorer la performance de l'ensemble du système. L'efficacité est décrite ici comme la capacité d'une structure ou d'un groupe à atteindre les objectifs qui lui sont fixés. L'hypothèse centrale de l'étude est que la réticence des établissements de crédit dans le financement de l'économie s'explique non seulement par la quasi-inexistence d'un arsenal souple et efficace de couverture des risques, mais aussi par une rentabilité qui n'est que faiblement tributaire de l'intermédiation financière.

Le Rapport est structuré en trois parties :

La première partie présente l'environnement bancaire et financier camerounais dont l'assainissement se poursuit.

La seconde partie développe le cadre conceptuel et met l'accent sur les différentes méthodes d'évaluation de l'efficacité des établissements bancaires tout en donnant un bref aperçu sur les données et sur leurs différentes sources. Deux méthodes ont été utilisées pour mesurer le niveau d'efficacité des banques : l'une procède à une analyse descriptive des ratios financiers permettant ainsi d'apprécier la performance des établissements de crédit ; l'autre approche mesure le niveau d'efficacité technique des banques par un score obtenu par la méthode d'analyse par enveloppement des données (DEA). Par la suite, une régression linéaire par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) a permis de trouver quelques déterminants aux différents niveaux d'efficacité obtenus.

La troisième partie présente et analyse les principaux résultats de l'étude sur la période 2002-2008. Il ressort de l'étude qu'en dépit d'une amélioration satisfaisante des ratios prudentiels, les banques peinent à respecter le ratio de structure du portefeuille crédits. Le taux de couverture des emplois par les ressources est demeuré élevé (150% en moyenne), traduisant ainsi une liquidité abondante dans le secteur.

Bien qu'en situation de liquidité abondante, les banques n'assurent pas pleinement leur fonction fondamentale de transformation des ressources en crédits. Les emplois bancaires sont de plus en plus orientés vers des activités autres que la distribution du crédit. Ceci se traduit par une évolution à la hausse des marges sur opérations diverses sur la période, alors que les marges sur opérations avec la clientèle s'inscrivent dans une tendance baissière. Les commissions sur services, en raison de leur très faible sensibilité aux variations des taux d'intérêt, sont de plus en plus recherchées par les banques pour améliorer leur rentabilité.

La production du secteur bancaire a augmenté sur toute la période. Le produit net bancaire (PNB) se situe en 2008 à près de 163 milliards contre 60 milliards en 2002. Ce dynamisme dans la création de la richesse est principalement impulsé par un nombre réduit de banques (BICEC, SGBC, AFBK, CBC et ECOBANK). Par contre, les autres banques éprouvent des difficultés à maîtriser leurs charges structurelles. En effet, le coefficient net d'exploitation (CNE) tourne autour de 54% en moyenne sur la période. Le ratio de rentabilité des actifs est demeuré en deçà de la norme internationale (2%). Les services bancaires restent principalement orientés vers les grandes entreprises. Le financement des PME est faible et concentré sur les opérations de court terme. Au Cameroun, le marché bancaire s'apparente à une situation d'entente et non de concurrence.

En ce qui concerne les EMF, leur activité reste marginale dans le contexte du système financier actuel, malgré des évolutions significatives. Les principaux produits offerts dans ces structures sont : l'épargne, le crédit, les transferts d'argent, les opérations bancaires telles que les encaissements de chèques, les virements et certains produits d'assurance. Certaines de ces activités se réalisent en violation des dispositions réglementaires en vigueur. Tout comme dans le secteur bancaire, il y a abondance de liquidités. Le taux de couverture des

crédits par les ressources est également élevé sur la période. Il se situe à 272% en 2008, contre 135% en 2002. La marge sur les opérations diverses a progressé, passant de 6% en 2002 à 41% en 2008. Les EMF développent de nouveaux produits financiers moins risqués sur lesquels ils réalisent des bénéfices substantiels. Autrement dit, la fonction fondamentale de transformation des ressources en crédits qui était relativement bien assurée par les EMF jusqu'en 2006, l'est de moins en moins. La structure des actifs révèle que seulement 32% des actifs sont consacrés aux crédits, 7% aux immobilisations, 16% aux avoirs en caisse et dans les banques et 45% aux autres postes d'actif. Le ratio d'intermédiation est passé de 74% en 2003, à 53% en 2008. Le coefficient net d'exploitation des EMF, qui varie entre 72% et 90%, est plus élevé que celui des banques, traduisant la difficulté de ces établissements à maîtriser leurs frais généraux. Les actions d'assainissement ont entraîné un renforcement des fonds propres des EMF.

S'agissant des établissements financiers et institutions financières spécialisées (EFIFS), le coefficient de transformation des dépôts en crédit est supérieur à 3. Le taux des crédits distribués, en pourcentage du total du bilan, est resté quasi stable à 80% sur toute la période. Ce résultat, assez significatif, s'explique par le fait qu'une bonne partie des EFIFS ne reçoit pas les dépôts des clients. Leurs ressources proviennent d'autres sources que le dépôt des clients, notamment des emprunts à moyen et long terme. La marge sur les opérations avec la clientèle est passée de 35% en 2002 à 74% en 2007 et est revenu à 24% en 2008. Le CNE est très élevé (varie entre 70% en 2005 et 90% en 2008) traduisant ainsi la gestion peu rigoureuse des frais généraux.

Les résultats obtenus par la méthode DEA nous permettent de constater que le niveau moyen annuel d'efficacité technique des banques est resté quasi constant autour de 75% entre 2003 et 2007 avant d'accuser une baisse sensible en 2008 pour se situer à 59%. Ce dernier résultat signifie qu'en moyenne en 2008, sous l'hypothèse de rendements d'échelle constants, les banques retenues n'ont produit que 59 % de la quantité d'outputs qu'elles auraient pu produire à partir de leurs inputs. Cette situation fait penser qu'il est possible pour elles d'améliorer le niveau de crédits tout en maintenant inchangé le niveau des inputs. Au regard du comportement individuel des banques sur la période de l'étude, quatre grands regroupements se dégagent : un premier groupe constitué de deux banques avec des niveaux d'efficacité technique moyen très faibles (AMITY Bank, UBC) ; un second groupe constitué de AFBK et SCB-CA, avec un niveau d'efficacité technique moyen se situant à 0,62 ; un troisième groupe dans lequel se trouvent SGBC (0,89), CBC (0,81) et BICEC (0,81) ; et enfin un quatrième groupe avec les banques qui ont des niveaux d'efficacité technique supérieurs à 0,9 (STD BK, ECOBANK et CITIBANK).

Une analyse des déterminants révèle que certains ratios ont un impact négatif sur l'efficacité des banques. Il s'agit des ratios créances douteuses/total crédits, fonds propres/total crédits, dépôts/total actif, et le ratio excédent de trésorerie/ total actif. A l'inverse, les ratios de couverture des immobilisations et de division des risques ont des impacts positifs.

Le comportement des ratios fonds propres/total crédits et dépôts/ total actifs illustre l'affrontement des rationalités ; celle des macrodécisions (Etat qui recherche le bien-être de la collectivité nationale) et celle des micro-décideurs (des actionnaires portés vers la maximisation des gains).

Le Rapport s'achève par une conclusion et des recommandations.

Il en ressort en conclusion que les banques ne sont pas assez efficaces puisque les frais généraux représentent en moyenne plus de 50% du produit net bancaire. En dehors de AFBK et de la CITIBANK, toutes les banques ont réalisé sur la période de l'étude des pertes d'efficacité. Les banques inefficaces sont celles qui ont des difficultés à transformer les surplus de liquidités en actif rentable. Un niveau important de dépôt par rapport au total de l'actif d'une banque signifie que la banque transforme moins ses ressources en crédits donc joue faiblement son rôle d'intermédiaire financier. Plus le niveau de dépôt dans le total de l'actif d'une banque est important, moins la banque transforme ses ressources en crédits et joue son rôle d'intermédiaire financier. Plus le rapport fonds propres sur risques inhérents aux opérations de crédits engagées est élevé, moins la banque transforme ses ressources en

crédits (les banques les plus efficaces sur la période de l'étude sont celles dont ce ratio est faible). Aussi, le maintien d'un niveau adéquat de capitaux propres reflète une pression additionnelle de l'actionnariat sur les dirigeants qui seront amenés à gérer la banque de manière plus efficace.

Dans un environnement où le volume de crédits de mauvaise qualité est élevé, deux explications sont possibles : soit les banques sont incapables de procéder au recouvrement de leurs créances en raison d'un dysfonctionnement de l'appareil judiciaire, soit elles financent un nombre élevé de projets d'investissement non viables, mal montés et ne présentant aucune perspective de rentabilité.

Les résultats obtenus par le modèle sont relatifs à l'échantillon choisi et doivent être appréciés au regard de la banque qui a affiché les meilleures performances (CITIBANK).

S'agissant enfin des recommandations, elles portent aussi bien sur la révision des ratios prudentiels que sur la nécessité de mettre en place un système d'intermédiation financière intérieur solide, en mesure de fournir en permanence des services financiers aux moins nantis et aux autres opérateurs économiques. Les établissements de crédit doivent pouvoir mobiliser et réinjecter l'épargne intérieure dans l'économie, accorder des crédits et fournir une gamme variée de services. Les banquiers devraient mettre en place des mesures d'urgence pour contenir les effets des rendements décroissants générés par la liquidité abondante. Il s'agit notamment de la baisse des coûts des dépôts, la redéfinition des tarifs des crédits ainsi que des mesures d'économie de frais généraux. Les établissements de crédit devraient devenir des interlocuteurs dynamiques, à l'écoute des clients, prêts à répondre instantanément à leurs besoins sur les opérations, les comptes et les différents services offerts.

L'amélioration de l'efficacité des banques passe par une réduction des créances douteuses. Il est indispensable de disposer d'informations exactes, comparables et présentées selon un format standard sur les résultats financiers et la performance sociale des EMF. L'Etat doit intervenir en mettant en place des systèmes d'évaluation et de notation des risques qui soient performants. Il faudrait susciter le développement des agences publiques de notation ou d'évaluation des entreprises moyennes. Il est communément admis que l'esprit d'entreprise contribue à un niveau élevé au processus de développement. L'éducation à l'entrepreneuriat peut susciter l'émergence d'une frange importante de l'auto-emploi.

Le renforcement de la centrale des bilans et de la centrale des incidents de paiement ainsi qu'un système judiciaire propre aux litiges financiers permettraient d'améliorer la réalisation des garanties et de réduire de ce fait les créances non productives. Il en est de même des capacités humaines de la COBAC, des personnels du MINFI dans les domaines de la régulation financière et du suivi des EMF, la finalisation du plan comptable des EMF et le renforcement de la concurrence nous paraissent des voies à explorer pour permettre un meilleur financement du secteur productif. Le renforcement du contrôle bancaire par la mise à niveau de la réglementation bancaire et financière aux normes internationales édictées par le dispositif de Bâle II serait un atout précieux.

Eu égard à l'opposition des rationalités mentionnée ci-dessus, les pouvoirs publics devraient travailler à poursuivre des réformes visant à améliorer le financement des PME, de l'immobilier, de l'industrie, de l'agriculture, des jeunes entrepreneurs, à renforcer la microfinance et à redynamiser des institutions spécialisées de financement entre autres, par la conception, la mise en œuvre et la promotion de nouveaux produits financiers spécifiques. Le Gouvernement devrait approfondir la réflexion en vue d'identifier des pistes nouvelles pour diversifier les possibilités de financement offertes, aux entreprises moyennes et aux Micro et Petites Entreprises (MPE), et encourager notamment le crédit bail, l'affacturage, le capital-risque et les systèmes de garantie. La mise en œuvre dans les meilleurs délais, du Plan d'Actions pour le renforcement de l'Intermédiation Financière s'inscrirait dans cette mouvance.

INTRODUCTION

Pendant la décennie 1999-2008, l'économie camerounaise a été marquée par une croissance moyenne faible (inférieure à 4% par an). Selon la plupart des analystes, le financement insuffisant de l'économie est considéré comme l'une des causes fondamentales de cette sous-performance. Les coûts de l'intermédiation financière et la faiblesse du financement des investissements restent des obstacles majeurs au développement économique. Un financement adéquat demeure en effet un moyen efficace pour accélérer la croissance économique.

La complexité des économies exige souvent le recours au système financier pour le financement des projets. Les projets de long terme en particulier exigent une mobilisation financière largement supérieure aux moyens disponibles de la plupart de ceux qui les élaborent. Le fonctionnement normal de l'activité économique suppose alors que les capacités de financement puissent être mises à la disposition des besoins de financement. Hormis les cas de financement sur fonds propres, la rencontre des agents économiques à besoin et à capacité de financement peut se faire directement sur les marchés de capitaux, ou indirectement par le biais d'établissements de crédit.

Au Cameroun, l'intermédiation bancaire occupe une place de choix dans le dispositif de financement de l'économie, la Douala Stock Exchange (DSX) n'ayant pas encore atteint sa vitesse de croisière. Les banques sont ainsi appelées à jouer un rôle majeur dans l'allocation des ressources disponibles dans un contexte où le secteur de la microfinance, en plein essor, attire de plus en plus de grandes banques. En collectant l'épargne pour fournir les crédits nécessaires au financement des investissements rentables, les banques peuvent concourir à la croissance économique. Les excès de liquidités observés ces dernières années au Cameroun posent le problème de l'efficacité des établissements de crédit à transformer les dépôts à court et moyen termes en crédits de longue maturité.

Il est intéressant de souligner que la liquidité est la source du crédit bancaire, et le crédit bancaire est pour l'économie ce que le sang est pour la vie. Il n'y a pas de croissance économique sans crédit bancaire et il n'y a pas de crédit bancaire sans liquidités. Une corrélation positive existe entre l'importance de l'intermédiation financière et l'activité économique.

Pour espérer apporter une solution adéquate à la question du financement de l'économie, il est important de cerner les causes profondes de la frilosité des banques dans l'octroi des crédits aux entreprises. L'hypothèse centrale de cette étude est que la réticence des établissements de crédit dans le financement de l'économie s'explique non seulement par la quasi-inexistence d'un arsenal souple et efficace de couverture des risques, mais aussi par une rentabilité qui n'est que faiblement tributaire de l'intermédiation financière. En effet, les agents économiques éprouvent de grandes difficultés à respecter les contrats pour des raisons qui leur sont extérieures, mais aussi par mauvaise foi. Ce sentiment est renforcé par l'inexistence d'un climat de confiance et par des anticipations pessimistes dans un environnement où très souvent les sanctions pour non-respect des contrats ne sont pas automatiques. Les prêteurs ne disposent pas suffisamment d'informations pour apprécier le risque. Il est généralement admis que les établissements de crédit prêtent sans tenir compte de la suite des événements.

La présente étude sur l'évaluation de l'efficacité et l'analyse de la performance du système bancaire et financier camerounais voudrait y contribuer en identifiant par exemple les facteurs qui entravent l'efficacité des banques et surtout, les variables sur lesquelles on pourrait agir pour améliorer l'efficacité du système bancaire et financier camerounais. Il s'agira par exemple de mesurer le degré d'exploitation des ressources mises à la disposition des banques pour financer l'activité économique.

Cette étude est structurée en quatre parties : i) présentation de l'environnement bancaire et financier camerounais ; ii) cadre conceptuel du travail ; iii) présentation et analyse des résultats ; iv) conclusion et recommandations.

I-ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER CAMEROUNAIS

Le secteur bancaire et financier du Cameroun se compose de :

- douze banques commerciales ;
- un Centre des Chèques Postaux ;
- cinq Sociétés financières de droit privé;
- quatre institutions financières spécialisées (SNI, FEICOM, FNE, CFC) ;
- vingt huit compagnies d'assurances ;
- près de cinq cents établissements de microfinance ;
- un fonds de sécurité sociale (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale) ;
- un fonds de recouvrement (Société de Recouvrement des Créances) ;
- une Bourse des valeurs mobilières ;
- et de circuits financiers informels (tontines, prêt sur gages, etc.).

Il se caractérise par une densité bancaire lâche (1 agence de banque pour 149 000 habitants), une faible diversification des produits financiers, une absence d'informations fiables sur la qualité des emprunteurs, des difficultés dans l'exécution des contrats et dans la réalisation des garanties et hypothèques, et une liquidité abondante. Les concours offerts par les banques sont en général à court ou moyen terme. Les produits d'épargne proposés sont constitués en majorité des livrets d'épargne et surtout des dépôts à vue dont la rémunération est libre. Le crédit-bail et l'affacturage sont peu développés, et l'on note une quasi- absence d'établissements financiers de capital – risque ou d'investissements en fonds propres. Il y a une faible présence des petites et moyennes entreprises (PME) dans le bilan des banques, surtout des plus importantes. A fin 2006, le nombre de PME dans le portefeuille des banques et établissements financiers représentait 11% du nombre total de comptes de prêts. Les établissements de crédit éprouveraient des difficultés pour financer les PME en raison du manque d'informations fiables sur leur activité. Certaines PME ne tiennent pas de comptabilité fiable et ne fournissent pas toutes les informations requises pour la prise de décision par les banques.

Le système foncier en vigueur dans notre pays ne facilite pas la constitution de garanties immobilières et l'accès au crédit hypothécaire. Les durées moyennes des procédures judiciaires de recouvrement et de réalisation des sûretés sont longues. Les recours dilatoires et les demandes de renvoi d'audience sont souvent mal maîtrisés par les tribunaux. Les syndicats de faillite ne font pas l'objet de réglementation, ni de véritable contrôle judiciaire.

Le Cameroun a adopté un plan comptable pour les entreprises prenant en compte les contraintes des petites entreprises. La BEAC a mis en place une Centrale des Risques depuis les années 1970.

1.1-APERÇU DES REFORMES INSTITUTIONNELLES ET REGLEMENTAIRES

Après la crise économique des années 80 qui a considérablement affecté le secteur bancaire dans la zone CEMAC, un ensemble de mesures de restructuration a été mis en œuvre afin d'assainir le système bancaire et financier de la zone à travers notamment le traitement des banques en difficultés, l'application de mesures spécifiques et l'adoption des mesures de politique économique générale. Ces réformes se sont poursuivies dans le sillage de la dévaluation du franc CFA intervenue en 1994.

L'économie camerounaise a été marquée par de nombreuses réformes dont i) la réforme de la politique monétaire, avec la création du marché monétaire de l'Afrique Centrale et l'adoption d'une politique de régulation indirecte des agrégats monétaires, et particulièrement la libéralisation des conditions de banques ; ii) le renforcement de la supervision bancaire par la mise en place de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) ; iii) l'adoption par les pays membres de la

CEMAC d'un Règlement relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance dans la CEMAC ; iv) la création d'une bourse nationale de valeurs le 22 décembre 1999.

En effet, par la convention du 16 octobre 1990, la COBAC a été chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions législatives et réglementaires édictées par les autorités nationales, le comité ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), la BEAC ou par la COBAC elle-même et de sanctionner les manquements constatés. De même, la BEAC qui est chargée principalement de l'émission monétaire a depuis cette date, pour mission prioritaire la stabilisation monétaire qui passe par le maintien de la parité de change par rapport à l'euro et un contrôle rigoureux du taux d'inflation à l'intérieur de la zone. Il en est de même de la décision de libéralisation du système financier, qui a consisté en l'abandon du plafonnement absolu des taux d'intérêts créditeurs et débiteurs et des taux préférentiels appliqués aux crédits publics. Par ailleurs, la Cobac a autorité sur l'ensemble des établissements de crédit. De ce fait, elle dispose :

- d'un pouvoir administratif : les autorités monétaires nationales ne peuvent délivrer d'agrément aux établissements de crédit qu'après avis conforme de la COBAC ;
- d'un pouvoir réglementaire : la COBAC définit le plan et les procédures comptables applicables, ainsi que les normes prudentielles de gestion (solvabilité, liquidité...) ;
- d'un pouvoir de surveillance et de contrôle (sur pièces et sur place) ;
- d'un pouvoir de sanction : la COBAC est un organe juridictionnel et peut prononcer des sanctions disciplinaires.

Les prérogatives de la COBAC s'étendent au contrôle de l'activité de la microfinance.

Les conditions pour mener les activités bancaires au Cameroun et dans les autres pays de la CEMAC sont fixées par la Convention du 17 janvier 1992 relative à l'harmonisation de la réglementation bancaire au sein des Etats de l'Afrique centrale et par les différents règlements promulgués par la COBAC. Les banques en exercice doivent respecter un certain nombre de règles prudentielles définies par les autorités monétaires. Il s'agit :

- des normes de solvabilité (ratio de couverture de risque, ratio de division des risques, ratio de couverture des immobilisations, limitation de participation au capital des établissements de crédit et limitation des engagements sur apparentés) ;
- des normes de liquidité (ratio de liquidité et ratio de transformation) qui se traduisent par l'obligation pour les banques d'assurer un niveau de protection minimal de la clientèle en garantissant des dépôts et des conditions de crédits.

Des réformes ont également été engagées dans la zone CEMAC pour moderniser les systèmes de paiement afin d'accroître la mobilité des capitaux.

Prenant en compte la nécessité de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, il a été créé par Acte additionnel n°9/00/CEMAC/086/CCE/02 du 14 décembre 2000, le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC). Le GABAC est chargé d'animer, de coordonner et de dynamiser les actions entreprises par les Etats membres dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Son action est relayée au sein des Etats de la CEMAC par des cellules de renseignement financier appelées « Agences Nationales d'Investigation Financière » (ANIF).

Ces mutations ont permis la création de nouveaux produits et instruments financiers, ainsi que l'apparition progressive de nouvelles structures pour compléter et innover l'offre d'instruments financiers pouvant donner satisfaction à une base plus large d'agents économiques.

1.2- IMPACT DES REFORMES

1.2.1- Sur les banques et les établissements financiers

Dominé par les banques étrangères, le secteur bancaire s'est renforcé durant les dernières années grâce aux réformes structurelles et à de meilleures performances économiques.

La Cobac a noté une amélioration significative du respect de la réglementation prudentielle bien que le ratio de solvabilité ne soit pas respecté par un nombre réduit de banques et le système demeure moins bien capitalisé que celui des autres Etats de la CEMAC.

La mise sur pied de la COBAC et la définition de nouvelles règles de gestion prudentielle des banques ont permis de réduire le risque d'illiquidité des banques.

La levée du contrôle absolu des taux d'intérêt par les autorités monétaires a permis aux banques d'orienter les crédits essentiellement vers les entreprises financièrement stables.

Le renforcement des conditions de crédit limite le volume des crédits alloués même si dans une certaine mesure, il permet aux établissements financiers de se prémunir contre les risques d'aléa moral. Pour éviter d'essuyer à nouveau une crise systémique comme celle des années 1980, les organes institutionnels ont appliqué de nouveaux mécanismes qui épargnent aux banques les mauvais placements. C'est ainsi qu'une consultation régulière de la centrale des risques évite aux établissements de crédit de constituer des créances à forte probabilité de compromission.

Dans le cadre de la réglementation inspirée du dispositif de Bâle I, les banques sont obligées de justifier d'une base de capital assez haute sur laquelle elles doivent prendre des risques pour des rendements espérés élevés.

Le Cameroun, comme les autres pays de la CEMAC, est confronté à une liquidité excessive dans le secteur bancaire. Cette liquidité provient, pour l'essentiel, du revenu pétrolier, des dépôts de l'Etat auprès des banques et procède autant de la difficulté pour la BEAC de mettre en place des politiques appropriées de stérilisation. Les activités des banques se sont intensifiées dans la période post-réforme. Le secteur est demeuré dynamique avec un total cumulé de bilan qui est passé de 1460,6 milliards en 2003 à 2 212,4 milliards en 2007. Les dépôts de la clientèle sont passés dans la même période de 1158,9 milliards à 1772,6 milliards. Les crédits ont augmenté de 7,6% en 2007 par rapport à leur niveau de 2003, pour se situer à 1081,9 milliards.

Toutefois, l'accès au service bancaire reste limité. Les produits financiers offerts par les banques sont peu diversifiés. Les services fournis par les banques sont axés autour des grandes entreprises qui constituent la clientèle la plus solvable et fiable du système. Les banques sont peu présentes dans certains secteurs d'activité tels que l'agriculture ou l'immobilier. Par secteur d'activité, les industries manufacturières, les transports et télécommunications, le commerce de gros et de détail, les services ont reçu plus de la moitié des crédits, alors que la part réservée à l'agriculture, à l'élevage et au logement demeure marginale. Les opérations interbancaires ont affiché une hausse des emplois et un recul des ressources, surtout à la fin de la période sous revue. L'encours du portefeuille – titres des banques_ demeure en augmentation. L'assise financière s'est améliorée ainsi que la qualité des actifs.

La structure des actifs se diversifie de plus en plus, d'où l'impact de la qualité du portefeuille sur la notation des banques et sur la comptabilité de gestion. La stabilisation du rythme de progression du taux de créances douteuses a atténué la montée du provisionnement observée à la fin des années 80 et au début des années 90. Peu à peu, les systèmes de surveillance de la qualité du portefeuille bancaire se mettent en place. Les ratios d'exploitation se sont améliorés notamment le ratio de rentabilité économique qui évalue la rentabilité de l'actif total de la banque.

Cette relative embellie résulte des stratégies d'assainissement des portefeuilles bancaires menées par les établissements de crédit sous le contrôle de la COBAC.

1.2.2- Sur l'activité des EMF

Au Cameroun, les institutions de microfinance ont commencé à émerger suite à la promulgation de la loi N°90/056 du 19 décembre 1990 libéralisant les activités économiques du secteur. Le secteur a connu une accélération suite à la promulgation de la loi N°92/006 du 14 août 1992 qui a créé un cadre propice au développement des activités de microfinance. La présentation du secteur s'appuie sur des données issues d'une enquête réalisée en 2007 auprès des EMF à l'échelle de la CEMAC par la COBAC. Depuis le 30 avril 2007, la réglementation CEMAC sur la microfinance devrait être intégralement mise en œuvre, tant au plan du respect des dispositions sur la procédure d'agrément des EMF, qu'à celui du respect des normes prudentielles minimales définissant les équilibres financiers desdits établissements. Le secteur est varié et complexe, ce qui expliquerait les difficultés rencontrées dans la réalisation des conditions préalables notamment : i) l'adoption du plan comptable et des états déclaratifs dédiés aux EMF et ii) l'élaboration d'une application informatique dénommée SESAME, organisée en système d'alerte prudentielle pour la supervision et le contrôle des EMF.

Le secteur de la microfinance dans la CEMAC est tiré par le dynamisme du marché camerounais et se caractérise par le règne dominant des EMF évoluant en réseau. Malgré les évolutions significatives, l'activité des EMF reste toutefois marginale dans le contexte du système financier d'ensemble.

Tableau 1 : Evolution des dépôts et crédits des EMF et des Banques dans la CEMAC (en milliards de FCFA)

	31/12/03	31/12/04	31/12/05	31/12/06	Septembre 07
Dépôts des banques	2 099	2 357	2 921	3 400	3 801
Dépôts des EMF	93	139	171	237	282
Crédits bruts des banques	1 678	1 711	1 868	2 049	2 256
Crédits des EMF	73	85	91	128	140

Source : COBAC

Les résultats produits montrent une évolution dynamique et rapide du secteur de la microfinance, lequel draine de plus en plus de promoteurs, de clients et de ressources. Ce secteur demeure risqué en raison de sa forte croissance et d'un encadrement qui, bien que de plus en plus effectif, demeure encore insuffisant. En septembre 2007, le Cameroun posséderait 90% de la capitalisation, 67% du nombre total des EMF, 72% du nombre total des guichets, 69% des dépôts, 84% des crédits bruts et 70% de la clientèle des EMF de la CEMAC.

Les principaux produits offerts par les Etablissements de microfinance au Cameroun sont l'épargne, le crédit, les transferts rapides d'argent, les opérations bancaires telles que les encaissements de chèques, virement. On note aussi un développement de produits accessoires comme la vente des produits d'assurance, le paiement de salaires, etc. Mais le produit qui connaît la plus forte croissance est le transfert rapide d'argent avec des leaders comme Express Union, COFINEST, First Trust, Crédit Communautaire d'Afrique (CCA). Les créances douteuses représentent en moyenne 13% des crédits bruts. Suivant les contrôles sur place opérés par la COBAC, ce taux serait beaucoup plus important que celui annoncé et traduirait une qualité médiocre du portefeuille de crédits. Les taux d'intérêt demeurent élevés, malgré une concurrence âpre.

Tableau 2 : Activité des EMF à fin septembre 2007

	Nombre d'EMF	Capital Social libéré*	Dépôts*	Crédits bruts*	Nombre de clients	Nombre de guichets
Cameroun	460	25 323	194 830	117 233	962 627	1 111
Total CEMAC	686	28 142	281 698	139 941	1 372 065	1 517

Source : COBAC, * en millions de FCFA

Avec l'assainissement du secteur, les établissements de microfinance ont renforcé leurs capitaux propres. Le total du capital social libéré de l'ensemble des EMF du Cameroun se situe à 25,3 milliards en septembre 2007 contre 6,7 milliards en 2002. Une quarantaine d'EMF présentent un niveau de capital social libéré supérieur à 100 millions. CAMCCUL est le réseau le mieux capitalisé tandis qu'au

niveau des EMF indépendants, COFINEST (1 milliard de capital social libéré) vient en tête suivi du Crédit Communautaire d'Afrique (948 millions), de COMECI (939 millions) et du Crédit du Sahel (800 millions).

Le niveau des dépôts collectés par les EMF camerounais a triplé en 5 ans passant de 66,7 milliards en 2002 à 194, 8 milliards en 2007. Les crédits bruts sont sur une tendance haussière.

Les provisions pour dépréciation des comptes de la clientèle se situent à 5 milliards, établissant à 112 milliards le montant des crédits nets à la clientèle.

Le réseau CAMCCUL, dont la part du marché dans la distribution du crédit est de 29%, contribue à hauteur de 802 millions à la constitution des provisions.

A fin décembre 2007, les créances en souffrance se sont chiffrées à 15 milliards, soit 13% des crédits bruts. Les EMF les plus importants en termes de collecte de dépôts sont CAMCCUL (57 milliards), COFINEST (20 milliards), Crédit Communautaire d'Afrique (18 milliards) et Crédit du Sahel (14,8 milliards). Seuls 20 EMF présentent des encours de dépôts supérieurs à un milliard. Pour ce qui est de la distribution des crédits, les plus importantes parts de marché sont détenues par CAMCCUL (34 milliards), Crédit Communautaire d'Afrique (10 milliards), Crédit du Sahel (8,9 milliards) et COFINEST (7 milliards).

L'ouverture des guichets des EMF s'est poursuivie, portant leur nombre de 1052 à fin 2006 à 1111 à fin septembre 2007. Le nombre de personnes bénéficiant des services des EMF est de 962 627.

Le taux débiteur appliqué sur les opérations de crédits se situe en moyenne à 20% par an. Cependant, il peut atteindre 78% par an pour certains EMF ou descendre jusqu'à 6% (au minimum) par an pour d'autres.

Tableau 3 : Evolution de l'activité de microfinance au Cameroun de 2002 à 2007

Année	Capital Social libéré*	Dépôts*	Crédits bruts*	Nombre d'EMF	Nombre/clients /membre	Nombre guichets	EMF 1 ^{ère} cat.	EMF 2 ^{ème} cat.	EMF 3 ^{ème} cat.
2002	6 781	66 727	44 748	601	331 006	695	587	14	0
2003	9 501	55 769	56 077	301	462 585	749	582	19	0
2004	13 666	98 743	65 402	567	541 980	756	532	35	0
2005	16 974	116 840	70 795	453	460 706	879	404	35	0
2006	19 887	162 427	104 173	453	849 030	1 052	418	35	0
2007	25 323	194 830	117 233	460	962 627	1 111	420	38	2

Source : COBAC, * en millions de FCFA

Toute une série de développements observée ces dernières années explique dans une large mesure la transformation et l'essor de la microfinance.

Malgré la forte densification et expansion territoriale des EMF au Cameroun (tous les départements sont couverts), il existe une inégale répartition sur le territoire national. En 2002, 52% des EMF fonctionnelles étaient implantées en zone urbaine contre 48% en zone rurale. Le Nord-Ouest, le Centre et le Littoral comptaient 60% des EMF fonctionnelles, les provinces du Sud-Ouest, de l'Ouest et de l'Extrême-Nord, 28,7%, tandis que les provinces de l'Est, du Nord, du Sud et de l'Adamaoua ne concentraient que 11,3% de l'ensemble des EMF. Il convient cependant de signaler que ces dernières provinces ont aussi les densités de population les plus faibles.

L'on note un intérêt des banques classiques pour le secteur de la microfinance. Afriland First Bank est le promoteur depuis 1992 des MC2 et de la MUFFA, la BICEC a engagé un partenariat avec les CVECA (accent sur le refinancement) dès le milieu des années 90, et avec ACEP-Cameroun au moment de sa transformation en société anonyme. Le Réseau CamCCUL a créé l'Union Bank of Cameroon (UBC) en 1999.

En 2006, la Société Générale des Banques du Cameroun (SGBC) en liaison avec la SNI et d'autres partenaires crée un EMF (Advans). La convention signée en novembre 2009 entre la SGBC et l'AFD

a dotée la SGBC d'un nouvel outil de financement des PME. Il s'agit en fait d'un contrat permettant de faciliter l'accès des PME aux crédits, grâce à une couverture de 50% du risque de crédit par l'AFD. On note aussi la création au sein d'ECOBANK d'un département de microfinance qui développe des produits de microfinance pour sa clientèle, élargis aux couches de populations exclues du secteur bancaire.

1.2.3- Sur l'économie

Sur toute la période de l'étude, la situation macroéconomique du Cameroun est resté stable. Le taux de croissance moyen sur la période 1997-2008 est de 3,4% tandis que le taux d'inflation moyen est de 2,5%, en-dessous des 3% fixés comme critère de convergence dans la zone CEMAC.

Le solde budgétaire global est excédentaire sur la période. Le déficit moyen du compte courant est de 1,8% du PIB, en retrait par rapport au critère de convergence, qui est de 3%.

Le taux d'épargne intérieure moyen se situe à 18,7%, pour un taux d'investissement moyen légèrement en retrait (18,5% du PIB). Ce taux d'investissement est inférieur à la moyenne des pays africains (hors Nigeria) exportateurs de pétrole, à celle des pays d'Afrique subsaharienne et même au taux d'investissement moyen de l'ensemble des pays membres de la CEMAC.

Le taux de liquidité est resté pratiquement constant de 2003 à 2006, puis a amorcé une croissance à partir de 2007 pour atteindre 20% en 2008 traduisant ainsi un développement du secteur financier. Par ailleurs, la part du crédit au secteur privé dans le PIB est restée constant à 10% en moyenne.

Tableau 4 : Evolution de quelques agrégats économiques et monétaires (en milliards de FCFA)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
<i>PIB</i>	7 917	8 334	8 750	9 387	9 792	10 629
Masse monétaire (M2)	1 342	1 428	1 502	1 638	1 887	2 150
Crédit au secteur privé	781	791	873	900	951	1 130
Quasi-monnaie	591	620	688	740	760	831
Taux de liquidité (M2/PIB)	17%	17%	17%	17%	19%	20%
Ratio Crédit secteur privé/PIB	10%	9%	10%	10%	10%	11%

Source: BEAC

Au regard des évolutions décrites ci-dessus, on peut dire que les objectifs visés par les plans de restructuration bancaire sont plus ou moins atteints. Le ratio crédit au secteur privé/PIB est demeuré inférieur à 11% sur la période 2003-2008 dénotant le fait que les banques, malgré une liquidité abondante, n'ont pas pu assurer des financements adéquats au secteur privé. Le faible accroissement du taux de liquidité reflète la sous-bancarisation de l'économie. En effet, le ratio de la masse monétaire sur le PIB représente en moyenne 18% sur la période, ce qui est en-deçà de la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 41%. La réalisation de ces objectifs ne doit pas occulter les difficultés réelles des banques à financer l'économie. Il devient intéressant de procéder à une mesure de l'efficacité et à une évaluation de la performance du système bancaire et financier camerounais. Cette évaluation suppose l'adoption d'un cadre conceptuel de mesure de l'efficacité et de l'évaluation de la performance des établissements de crédit qui est présenté dans la partie suivante.

II- CADRE CONCEPTUEL

La mesure de l'efficacité et l'évaluation des performances des établissements de crédit seront abordées suivant deux approches. La première sera beaucoup plus basée sur l'utilisation des ratios et indicateurs financiers des établissements de crédit. Elle permettra notamment d'analyser au moins six aspects de l'activité bancaire à savoir : le capital, la qualité des actifs, les compétences managériales des dirigeants, la rentabilité, la solvabilité et la liquidité. Cette approche est très utilisée, mais elle est inefficace dès lors que l'on cherche un indicateur synthétique de mesure de l'efficacité des établissements de crédit. C'est pour cette raison qu'une deuxième approche, appliquée sur les établissements bancaires, sera développée afin de pouvoir attribuer un score d'efficacité et calculer l'efficacité du secteur bancaire dans son ensemble.

Pour avoir une idée assez précise sur le concept d'efficacité, une synthèse de la littérature sur les définitions et la mesure de l'efficacité d'une banque s'impose.

2.1- CADRE THEORIQUE DE MESURE DE L'EFFICACITE DES BANQUES

Les premiers travaux sur le concept d'efficacité sont attribués à Koopmans (1951) et Debreu (1951). Koopmans fut le premier à proposer une mesure du concept d'efficacité et Debreu le premier à le mesurer empiriquement. Par ailleurs, Farrell (1957) fut le premier à définir clairement le concept d'efficacité notamment le concept d'efficacité économique et à distinguer les concepts d'efficacité technique et d'efficacité allocative. Selon Johnson et Scholes (1997), la notion d'efficacité est essentiellement reliée à comment l'entreprise excelle à faire correspondre ses produits/services aux besoins identifiés de ses clients et quelles compétences sont nécessaires pour réaliser cette efficacité (ou vice-versa).

2.1.1- Définitions de l'efficacité technique et allocative

2.1.1.1- Efficacité technique

Le concept d'efficacité est appréhendé suivant deux approches : la première (définition « orientée output¹ ») mesure l'aptitude d'une unité de production à obtenir le maximum d'outputs possible à partir d'une combinaison d'inputs et d'une technologie de production données ; la seconde (définition « orientée input² ») mesure son aptitude à réaliser un niveau d'output donné à partir des plus petites quantités d'inputs possibles.

L'inefficacité technique correspond ainsi soit à une production en deçà de ce qui est techniquement possible pour une quantité d'inputs et une technologie donnée, ou à l'utilisation de quantités d'inputs au-dessus du nécessaire pour un niveau d'output donné.

Si on tient compte du type de rendement dans lequel s'effectue la production, l'efficacité technique peut elle-même être décomposée en une efficacité technique pure et une efficacité d'échelle³. L'efficacité technique pure reflète la manière dont les ressources de l'unité de production sont gérées. En revanche, l'efficacité d'échelle détermine si l'unité de production opère à une échelle optimale ou non. L'échelle optimale est la meilleure situation à laquelle peut parvenir l'unité de production en

¹ Elle répond à la question : de combien peut-on accroître les quantités d'outputs sans toutefois modifier les quantités d'inputs utilisées ? [Coelli et al (1999)]

² Elle répond à la question : de combien les quantités d'inputs peuvent être proportionnellement réduites, sans qu'il y ait changement des quantités d'outputs produits ? [Coelli et al (1999)]

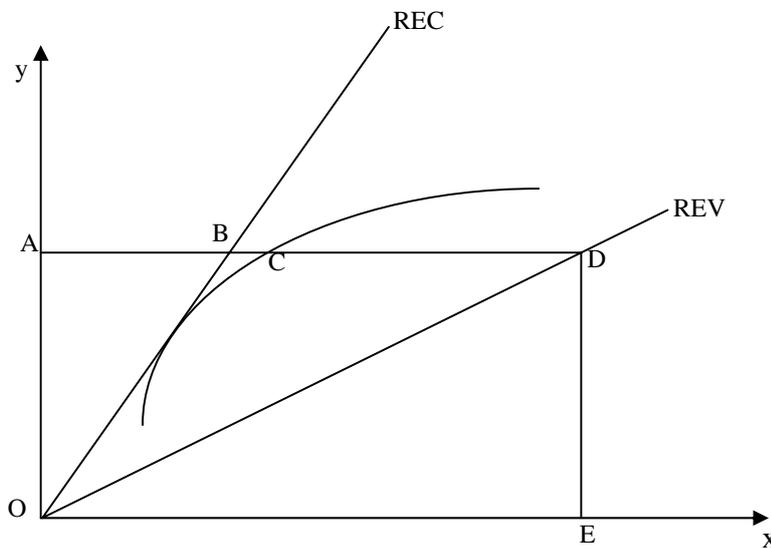
³ Cf. Farrell (1957) cité par O. JOURMADY (2000)

augmentant proportionnellement la quantité de tous ses facteurs.

Pour illustrer cette décomposition⁴, considérons le cas d'une banque qui produit un output y à partir d'un seul input x (figure 1), en supposant la technologie de production à rendements d'échelle variables (une technologie est à rendements d'échelle variables si à la suite d'une augmentation proportionnelle de tous les facteurs de production, la production varie dans une proportion différente. Par contre, elle est à rendements d'échelle constants si une augmentation proportionnelle de tous les facteurs de production entraîne une augmentation de la production dans la même proportion).

La frontière des possibilités de production de cette banque est représentée par la courbe à rendements d'échelle variables (REV). Sous l'hypothèse de rendements d'échelle constants, cette frontière est représentée par la droite REC.

Graphique 1 : Frontière des possibilités de production et rendements d'échelle



Source : JOUADY O. (2000)

Au point D, la banque est techniquement capable de produire la même quantité d'output en utilisant moins d'inputs. Elle est par conséquent inefficace dans la mesure où elle peut réaliser une économie d'inputs correspondant à CD. Le niveau d'efficacité technique pure est le rapport $\frac{AC}{AD}$. L'efficacité d'échelle, quant à elle, est fournie par la distance entre les frontières REC et REV et est mesurée par le rapport $\frac{AB}{AC}$. Le produit de l'efficacité technique pure et de l'efficacité d'échelle représentant l'efficacité technique totale, donne le rapport $\frac{AB}{AD}$ et correspond à la mesure de l'efficacité technique dans le cas de rendements d'échelle constants.

2.1.1.2- Efficacité allocative (efficacité prix)

L'efficacité allocative provient du fait que les facteurs de production ne sont pas gratuits, ils ont un coût. De ce fait, en choisissant son programme de production, la firme doit en plus des paramètres

⁴ Extraite de O. JOUMADY (2000)

techniques, tenir compte de leurs prix relatifs sur le marché.

L'efficacité allocative mesure ainsi l'aptitude de l'unité de production à combiner ses inputs dans des proportions optimales compte tenu de leur prix relatif sur le marché et du budget alloué pour les acquérir. Ainsi, pour une famille de combinaisons de facteurs permettant la réalisation d'un niveau de production donné, la meilleure combinaison allocativement, est celle qui est obtenue à moindre coût. L'inefficacité allocative provient donc de l'utilisation des facteurs de production dans des proportions ne minimisant pas les coûts compte tenu de leur prix sur le marché.

Il ressort des deux notions abordées ci-dessus que pour une unité de production, la combinaison optimale des facteurs de production est celle qui s'obtient à moindre coût et qui permet d'obtenir le maximum d'outputs possible compte tenu de la technologie utilisée. L'unité de production dans ce cas est dite économiquement efficace dans la mesure où elle utilise la meilleure combinaison d'inputs possible dans son processus de production. L'inefficacité économique intègre donc l'inefficacité technique ou l'inefficacité allocative.

En absence des prix relatifs des facteurs, il sera procédé dans les sections suivantes, à l'exploration des méthodes permettant la mesure de l'efficacité technique, en s'attardant sur les principales méthodes utilisées dans la littérature économique.

2.1.2- Méthode d'estimation de l'efficacité technique

Il existe une abondante littérature consacrée à la mesure de l'efficacité technique des firmes. L'évaluation de cette efficacité technique commence par la construction d'une frontière de production, de profit ou de coût à partir des données de l'échantillon observé. Cette frontière de référence est considérée comme une frontière de meilleure pratique et permet de définir l'efficacité d'une unité de production de l'échantillon considéré par l'attribution d'un score.

Des scores d'efficacité sont ainsi attribués à toutes les unités de l'échantillon avec comme valeur 1 pour celles situées sur la frontière et une valeur strictement comprise entre 0 et 1 pour les unités en dehors de la frontière. Par exemple, un score de 0,7 signifie que cette unité peut être considérée comme efficace à 70% par rapport aux « meilleures » de son groupe ; autrement dit elle pourrait accroître ses performances productives de 30%.

L'estimation d'une frontière de production, de profit ou de coût nécessite l'application de méthodes appropriées. Ces méthodes sont regroupées en deux grandes catégories : les approches paramétriques et les approches non paramétriques.

. Les approches paramétriques spécifient une forme fonctionnelle particulière à la frontière estimée. Ces fonctions peuvent être de type Cobb-Douglas, CES, Translog, etc. la plus utilisée est la méthode des frontières stochastiques (SFA)

. Les approches non paramétriques ne font aucune supposition concernant la forme de la frontière estimée. Elles se basent sur la programmation mathématique pour construire la frontière d'efficacité et sont toutes déterministes.

Nous allons dans le cadre de ce travail retenir cette dernière approche dont la principale méthode d'implémentation est connue sous l'appellation de DEA (Data Envelopment Analysis) pour son caractère empirique, mais aussi parce qu'elle est généralement recommandée lorsque la forme fonctionnelle de l'entreprise n'est pas connue ou lorsqu'on a à faire à un échantillon réduit.

2.1.2.1- Méthode DEA

La mesure de l'efficacité technique par la méthode d'enveloppement des données DEA peut être faite suivant deux orientations. La première orientation tournée vers la maximisation des outputs est appliquée lorsque l'on cherche à augmenter les quantités d'outputs sans changer les quantités d'inputs utilisées. Par contre, l'orientation tournée vers la minimisation des inputs est appliquée lorsque l'on cherche à diminuer proportionnellement les quantités d'inputs sans modifier les quantités d'outputs.

Ces deux programmes sont réalisés tout en tenant compte des contraintes technologiques.

La méthode DEA s'appuie sur les techniques de programmation linéaire pour estimer une frontière de production d'un échantillon d'observations. Cette frontière de production se situe au sommet des observations et correspond aux unités de l'échantillon les plus performantes. Elle enveloppe l'ensemble des observations de telle sorte que les unités les moins performantes se situent en dessous de l'enveloppe. L'efficacité technique d'une unité de l'échantillon correspond ainsi à la distance qui la sépare de l'enveloppe. Elle est une efficacité relative dans la mesure où elle dépend des unités les plus performantes de l'échantillon.

Le programme linéaire permettant la construction de la frontière d'efficacité dépend du type de rendement dans lequel s'effectue la production. On distingue ainsi le modèle à rendements d'échelle constants (ou modèle CRS⁵) et celui à rendements d'échelle variables (ou modèle VRS⁶).

A- Modèle à rendements d'échelle constants

En supposant un échantillon de N unités de production, de K inputs et M outputs, nous avons pour chaque unité de production i, la mesure de l'efficacité qui est donnée par le programme de maximisation ci-dessous

$$Max_{(u,v)} h_i = \frac{\sum_{m=1}^M u_m y_{mi}}{\sum_{k=1}^K v_k x_{ki}} \quad (1 \leq i \leq N)$$

Sous les contraintes

$$\begin{cases} \frac{\sum_{m=1}^M u_m y_{mj}}{\sum_{k=1}^K v_k x_{kj}} \leq 1 \quad j = 1, 2, \dots, N \\ u_m, v_k \geq 0 \end{cases}$$

Où h_i est l'indice d'efficacité de l'unité de production " i " ;

m et k sont respectivement l'indice des outputs et l'indice des inputs ;

$x_{k,i}$ et $y_{m,i}$ représentent respectivement le k^{ième} input et le m^{ième} output de l'unité " i " ;

$x_{k,j}$ et $y_{m,j}$ représentent respectivement le k^{ième} input et le m^{ième} output de l'unité " j " avec j = 1,2, ..., N ;

u_m et v_k sont des paramètres à estimer et représentent respectivement les coefficients de pondération des outputs et des inputs.

L'objectif de ce programme est de déterminer les coefficients de pondération u_m et v_k qui maximisent l'indice d'efficacité de l'unité i en s'assurant que cet indice évalué pour toutes les autres unités avec les mêmes coefficients u_m et v_k , est inférieur ou égal à 1 signifiant que toutes les unités de l'échantillon sont situées sur ou en dessous de la frontière estimée.

⁵ Constant Returns to Scale

⁶ Variable Returns to Scale

La résolution du programme ci-dessus tel qu'il a été formulé, n'est pas chose aisée. Toutefois, ce programme peut être transformé en un programme linéaire en posant pour tout i $\sum_{k=1}^K v_k x_{ki} = 1$.

Le programme devient alors :

$$\text{Max}_{(u,v)} \sum_{m=1}^M u_m y_{mi} \quad (1 \leq i \leq N)$$

Sous les contraintes

$$\begin{cases} \sum_{k=1}^K v_k x_{ki} = 1 \\ \sum_{m=1}^M u_m y_{mj} - \sum_{k=1}^K v_k x_{kj} \leq 0 \quad j = 1, 2, \dots, N \\ u_m, v_k \geq 0 \end{cases}$$

La forme duale équivalente de ce programme, peut s'écrire :

$$\text{Min } \phi_i \quad (1 \leq i \leq N)$$

Sous les contraintes

$$\begin{cases} -y_{mi} + \sum_{j=1}^N \lambda_j y_{mj} \geq 0 \\ \phi_i x_{ki} - \sum_{j=1}^N \lambda_j x_{kj} \geq 0 \\ \lambda_j \geq 0 \end{cases}$$

Où λ est un vecteur de dimension N de coefficients à estimer ;

ϕ_i est un scalaire compris entre 0 et 1 qui prend la valeur 1 pour une unité de production située sur la frontière. Il représente pour l'unité de production i , la fraction de ses ressources qu'elle utilise de façon optimale.

La première contrainte signifie que le choix des coefficients λ_j doit être tel que la somme pondérée des outputs de toutes les unités de production de l'échantillon soit au moins égal à l'output de l'unité étudiée.

La seconde contrainte quant à elle suppose que pour une unité de production située sur la frontière ($\phi_i = 1$), la somme pondérée des quantités d'inputs utilisées par toutes les unités de production est au plus égale à la quantité d'inputs de l'unité étudiée.

La valeur ϕ_i solution du programme ci-dessus constitue une mesure de l'efficacité technique de la firme i dans le cas d'une orientation input. Ce programme linéaire est donc résolu N fois pour

chacune des unités de l'échantillon et une valeur ϕ_i est obtenue pour chaque unité correspondant à son score d'efficacité technique.

Le programme équivalent à celui ci-dessus et permettant d'obtenir l'indice d'efficacité technique dans le cas d'une orientation output est le suivant :

$$\text{Max } \phi_i \quad (1 \leq i \leq N)$$

Sous les contraintes

$$\begin{cases} -\phi_i y_{mi} + \sum_{j=1}^N \lambda_j y_{mj} \geq 0 \\ x_{ki} - \sum_{j=1}^N \lambda_j x_{kj} \geq 0 \\ \lambda_j \geq 0 \end{cases}$$

Où $1 < \phi_i < \infty$ est un scalaire tel que $1/\phi_i$ (compris entre 0 et 1) détermine le score d'efficacité de l'unité de production i .

B- Modèle à rendements d'échelle variables

Selon Coelli et al. (1998)⁷, « L'hypothèse de rendements d'échelle constants n'est appropriée que si toutes les unités de production opèrent à un niveau d'échelle optimal. L'imperfection de la concurrence, les contraintes financières diverses, etc., pourraient faire en sorte qu'une unité de production n'opère pas à un niveau d'échelle optimal ». La prise en compte de rendements non constants dans la mesure de l'efficacité technique (orientation input) proposée par Banker et al. (1984)

s'obtient en ajoutant au programme dual précédent, une contrainte de convexité $\sum_{j=1}^N \lambda_j = 1$; on obtient alors le programme ci-dessous:

$$\text{Min } \phi_i \quad (1 \leq i \leq N)$$

Sous les contraintes

$$\begin{cases} y_{mi} + \sum_{j=1}^N \lambda_j y_{mj} \geq 0 \\ \phi_i x_{ki} - \sum_{j=1}^N \lambda_j x_{kj} \geq 0 \\ \sum_{j=1}^N \lambda_j = 1 \\ \lambda_j \geq 0 \end{cases}$$

La résolution du programme ci-dessus permet d'obtenir l'indice d'efficacité technique de l'unité de production étudiée dans le cas de rendements d'échelle variables et dans une orientation input. Cet

⁷ cités par Nabil A. et Robert R

indice (score) constitue une mesure de l'efficacité technique pure de l'unité étudiée. L'efficacité d'échelle de l'unité étudiée s'obtient en comparant cet indice à celui obtenu par le modèle CRS.

La mesure de l'efficacité technique dans le cas d'une orientation output s'obtient à travers la résolution du programme linéaire ci-dessous, obtenu en ajoutant au modèle CRS orientation output,

$$\sum_{j=1}^N \lambda_j = 1$$

la contrainte de convexité

$$\text{Max } \phi_i \quad (1 \leq i \leq N)$$

Sous les contraintes

$$\begin{cases} -\phi_i y_{mi} + \sum_{j=1}^N \lambda_j y_{mj} \geq 0 \\ x_{ki} - \sum_{j=1}^N \lambda_j x_{kj} \geq 0 \\ \sum_{j=1}^N \lambda_j = 1 \\ \lambda_j \geq 0 \end{cases}$$

Le score d'efficacité de l'unité de production « i » est déterminé par la grandeur $1/\phi_i$ comprise entre 0 et 1.

2.1.2.2- Avantages et limites de la méthode DEA

Au nombre des facteurs susceptibles d'expliquer le succès de la méthode DEA, nous pouvons évoquer le fait que cette méthode n'impose aucune structure préconçue aux données dans le calcul des scores ni aucune hypothèse a priori concernant la forme fonctionnelle de la frontière à estimer. Elle est de ce fait une méthode particulièrement adaptée en cas d'incertitude sur la forme fonctionnelle de la technique de production étudiée. En outre, la méthode DEA suscite un grand intérêt managérial, du fait qu'elle permet « une mesure synthétique de la performance d'organisations qui emploient de multiples ressources (inputs) pour engendrer de multiples résultats (outputs) » (Hubrecht et Guerra, 2004). Elle permet d'identifier et de qualifier les unités de référence qui définissent la frontière d'efficacité. La méthode DEA est également adaptée dans le cas de petits échantillons. En définitive, d'après certains auteurs (Sherman, Gold, 1985 ; Manandhar, Tang, 2002 ; Halkos, Salamouis, 2004), la méthode DEA est un précieux outil en complément des indicateurs financiers dont on sait les limites dans l'évaluation de la performance des organisations.

La méthode DEA présente également des limites notamment le fait d'attribuer tout écart par rapport à la frontière à l'inefficacité. Elle ne fait ainsi aucune distinction entre l'inefficacité provenant de facteurs aléatoires et l'inefficacité du processus de production. Cette omission de l'aléa semble irréaliste et conduit à une surévaluation de l'inefficacité technique. Une autre limite majeure attribuée à la méthode DEA est son extrême sensibilité aux valeurs extrêmes et aux erreurs de mesure. En effet, une seule valeur extrême est susceptible de décaler la frontière d'efficacité. La principale limite de la méthode DEA est que l'indice d'efficacité d'une unité de production obtenu à partir de cette méthode est une grandeur relative et non absolue. Il dépend de l'échantillon dans lequel est évaluée l'unité considérée. La méthode DEA mesure l'efficacité d'une unité par rapport aux meilleures unités de l'échantillon observé. L'on pourrait être techniquement efficace dans un échantillon (score égal à 1) et ne plus l'être dans un autre.

2.2- PRESENTATION DE L'ECHANTILLON ET DES DONNEES UTILISEES

Les données des banques utilisées dans le cadre de ce travail seront extraites du système CERBER (Collecte, Exploitation et Restitution aux Banques et Établissements financiers des États Réglementaires) de la COBAC, des comptes de résultats des banques, des DSF et, couvriront la période de 2002 à 2008. Quant-aux données des EMF et des établissements financiers, elles ont été obtenues par le biais d'une enquête dont le questionnaire est présenté en annexe.

Les échantillons des banques et des établissements financiers sont obtenus à la suite d'un recensement alors que l'échantillon des EMF provient d'un tirage stratifié dont la méthodologie d'échantillon est présentée en annexe. Au total, nous avons 12 Banques, 5 établissements financiers et 27 EMF.

Par ailleurs, dans le cadre de la mesure de l'efficacité des banques, seulement 10 banques seront prises en considération et la période d'analyse ira de 2003 à 2008. Cette restriction est principalement justifiée par la disponibilité des données sur la période considérée.

2.3 - DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés sont relatives aux opérations de terrain notamment auprès des EMF et des EFIFS.

Certains EMF présents dans la base de sondage fournie par la Direction Générale du Trésor, de la Coopération Financière et Monétaire ainsi que dans notre échantillon étaient en cessation d'activité pour les uns et difficilement repérables pour les autres. Ceci nous a conduit à revoir la liste des EMF sélectionnés plusieurs fois pendant l'opération de collecte. Du fait de l'inexistence d'un plan comptable harmonisé des EMF, il a été difficile de collecter toutes les informations souhaitées à travers le questionnaire élaboré à cet effet. Les EMF ne tiennent pas la même comptabilité. Les dépôts à terme varient d'un EMF à l'autre. Les résultats sur les EMF souffrent de la qualité approximative des données de base collectées. Certains répondants n'ont pas été capables de fournir des estimations précises de leurs activités dans le secteur des services de la microfinance.

Une autre difficulté a été le défaut de la version anglaise du questionnaire, une indisponibilité qui a posé le problème d'interprétation et de traduction.

Les états financiers et comptabilités de certaines EFIFS nous ont semblé peu fiables.

La disponibilité des données sur un ou plusieurs pays de référence aurait pu permettre de faire les comparaisons entre les performances enregistrées au Cameroun et celles de ces pays pour situer le niveau d'efficacité du système bancaire et financier camerounais.

III- PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Dans le cadre de ce travail, deux approches sont retenues pour la présentation et l'analyse des résultats. Dans un premier temps, il est procédé à l'analyse descriptive des ratios financiers pour apprécier et mesurer le régime et la profondeur du marché bancaire, la performance des banques, des EMF et des établissements financiers.

Dans un second temps, l'analyse portera sur les résultats des scores d'efficacité obtenus à partir de la méthode DEA sur un échantillon de 10 banques sur la période 2003-2008 ainsi que sur les résultats des déterminants de ces scores d'efficacité obtenus par une régression linéaire.

3.1- ANALYSE DES INDICATEURS ET DES RATIOS FINANCIERS

3.1.1- Secteur bancaire

3.1.1.1- Evolution du niveau de bancarisation

La bancarisation reflète le degré de pénétration du système bancaire et renseigne sur le niveau de développement de l'offre des services financiers. Elle constitue un élément clé pour le développement des systèmes de paiement. Le niveau de bancarisation d'une économie peut être mesuré à travers plusieurs indicateurs notamment :

- La densité bancaire qui représente le nombre d'habitants par guichet bancaire
- Le taux de bancarisation qui correspond au rapport entre le nombre de comptes bancaires et le total de la population

A- Réseau et densité de bancarisation

Le réseau bancaire camerounais est en pleine croissance : de 88 guichets en 2002, il est passé à 134 en 2008 et 2009. Toutefois, il faut noter que la répartition géographique laisse apparaître une forte concentration dans la région du littoral avec près de 31% du nombre total de guichets. La région septentrionale reste moins pourvue avec près de 14% des guichets. Il en est de même de la région de l'Est.

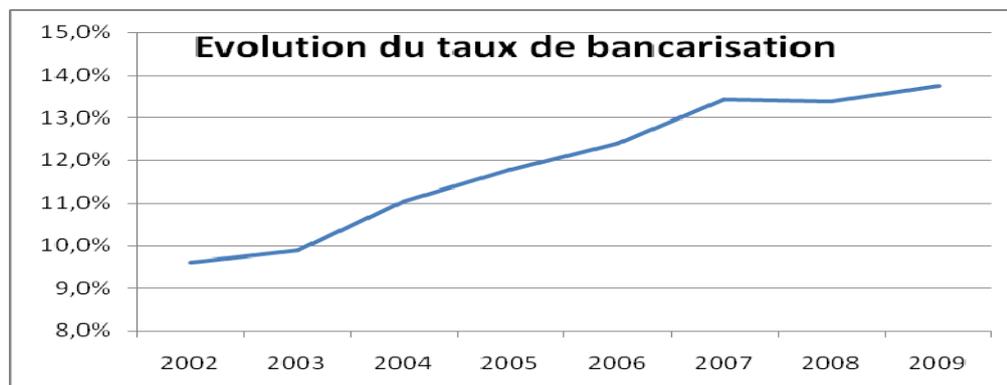
Avec une population estimée à 18 millions d'habitants en 2008, le réseau bancaire reste moins dense au niveau national comme dans la plupart de pays en développement, traduisant ainsi l'exclusion dont est victime une frange importante de la population. Sa densité est estimée à une agence pour 135 000 habitants en 2008 contre 181 000 en 2002. En fonction de sa disparité, nous relevons que cette densité varie considérablement d'une région à l'autre. Elle est estimée à une agence pour 60 000 habitants dans la région du littoral alors qu'on note une agence pour 189 946 habitants dans la région de l'ouest et pour 282 776 habitants dans le septentrion.

B- Evolution du taux de bancarisation

Entre 2002 et 2008, le nombre de comptes bancaires s'est considérablement accru. Il est passé de 605 555 à près de 999 069 en 2008. En 2009, il se situe à 1 054 014. La part des comptes courants a progressé de 24% en 2002 à 33% en 2008 au détriment des comptes de dépôts dont la part a baissé de 76% à 67%.

Sous l'hypothèse d'une population active de 8 millions, le taux de bancarisation est estimé à 13,7% en 2009, contre 9,6% en 2002 et 11,0% en 2004. Comparé à ceux des pays de l'UEMOA, le taux de bancarisation au Cameroun, suivant cette hypothèse, se situe devant ceux de tous les pays de l'UEMOA à l'exception du Togo qui a un taux de 15,7%. Il convient de souligner que ce mode de calcul n'intègre pas les comptes détenus dans les établissements de microfinance, les services postaux

et autres établissements financiers à l'instar du Crédit Foncier du Cameroun. Si l'on en tient compte, le taux bancarisation serait environ le double de celui calculé.



En résumé, il s'avère que les banques se sont engagées depuis 2002 dans une politique d'extension de leur réseau et d'accroissement de leurs clientèles. Par ailleurs, le niveau de bancarisation, bien qu'en nette amélioration reste encore très faible par comparaison aux pays de même niveau de développement. Afin de soutenir les efforts de bancarisation, le rythme d'extension du réseau bancaire devrait s'accélérer dans les prochaines années.

3.1.1.2- Evolution du régime du marché bancaire

La performance du secteur bancaire est très souvent influencée par l'intensité de la rivalité interne entre les établissements bancaires. Le degré de concurrence sur les marchés bancaires constitue l'un des principaux mécanismes de gouvernance économique et de performance qui «discipline» le comportement des banques et de leurs dirigeants et les conduit à offrir davantage de produits et services à la clientèle et ceci à des coûts relativement plus attractifs. Ce niveau de concurrence du secteur bancaire, sera appréhendé ici à partir d'un indicateur de mesure de concentration notamment l'indice de Herfindahl-Hirschman (HHI)⁸. Cet indice peut se calculer suivant trois approches : dépôts, crédits et bilan. Au regard des résultats obtenus sur la période 2004 à 2008, le marché bancaire peut être considéré comme moyennement concurrentiel. En d'autres termes, le marché ne peut être caractérisé ni de concurrence parfaite, ni de monopole. Il est dominé par des situations oligopolistiques c'est-à-dire d'entente. En effet, le HHI varie entre 1000 et 1800 que ce soit en termes de bilan, de crédits ou de dépôts.

Des études ont montré qu'un fort niveau de concentration réduit l'efficacité des banques (Detragiache, Gupta, and Tressel, 2005 ; Gulde et al., 2006)

Une certaine concentration est inévitable, car les banques doivent réaliser des économies d'échelle et élargir leur champ d'activité.

Tableau 5 : Evolution de l'Indice Herfindahl-Hirschman (HHI)

	Déc 04	Déc 05	Déc 06	Déc 07	Déc 08	Juin 09
HHI Dépôt	1539,6	1427,3	1412,1	1407,3	1350,7	1327,3
HHI Crédits	1412,1	1475,3	1482,3	1496,4	1457,8	1432,9
HHI Bilan	1475,6	1392,8	1352,6	1376,7	1319,9	1709,9

Source : MINFI\DAE\ME

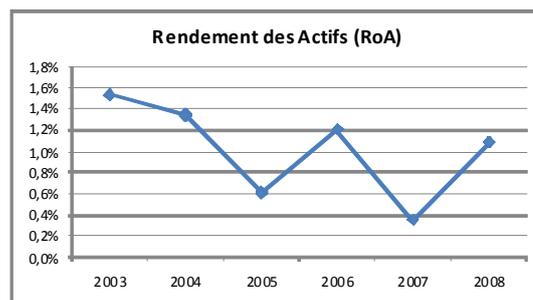
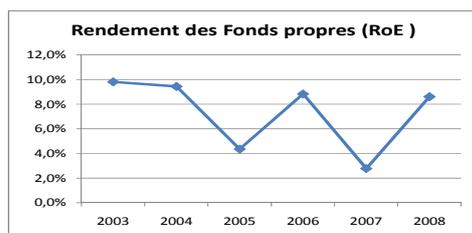
⁸ Si HHI est inférieur à 1 000, la concentration du marché est considérée comme faible ; si HHI est compris entre 1 000 et 1 800, le marché est moyennement concentré; si HHI est supérieur à 1 800, la concentration du marché est élevée.

3.1.1.3- Evolution de l'activité bancaire

Il sera passé en revue quelques indicateurs de gestion tels la rentabilité bancaire, le taux de couverture des emplois par les dépôts, le produit net bancaire, les marges bancaires, le coefficient net d'exploitation, les créances en souffrance, le taux d'intermédiation ainsi que la place du crédit dans l'activité bancaire.

A- Rentabilité bancaire

La rentabilité bancaire peut être appréciée par la structure d'exploitation qui se traduit par deux indicateurs : le ratio de rentabilité des fonds propres (RoE) et le ratio de rentabilité des actifs. Le RoE



mesure la rentabilité des fonds propres de la banque. C'est le résultat net rapporté aux fonds propres. Le RoA rapporte le résultat net au total du bilan.

Sur toute la période 2003-2008, ces deux ratios présentent des évolutions erratiques. De plus, les niveaux moyens annuels de RoA se situent sur l'ensemble de la période en dessous des normes internationales de 2%. S'agissant du RoE, il enregistre le niveau le plus élevé en 2003, et le plus bas en 2007. En 2008, il est de 9% en moyenne. Cette observation globale cache quelques disparités.

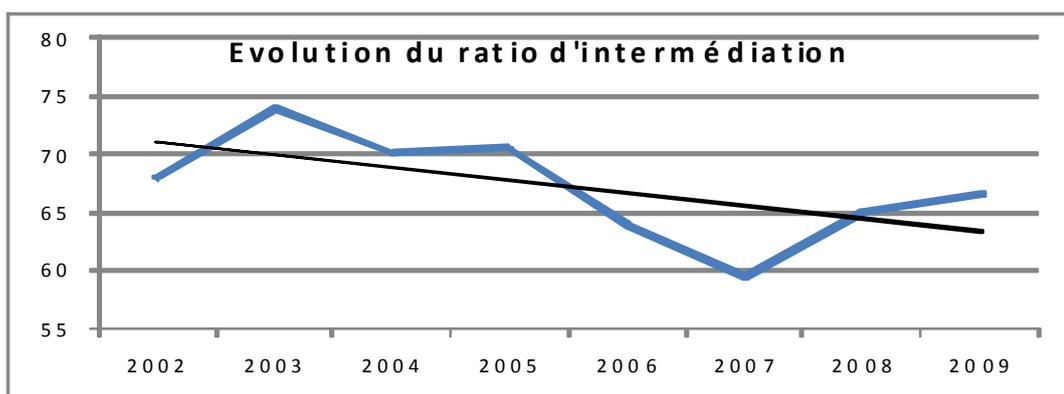
En 2008 par exemple, trois banques affichent un RoA supérieur au niveau de 2% à savoir la STD BK (9,7%), la SGBC (2,5%) et la CITIBANK (2,5%). Par ailleurs, trois autres banques (UBA, UBC et AMITY BANK) ont un niveau de RoA négatif. Les ratios de rentabilité de fonds propres de la SGBC, de la CITIBANK et de ECOBANK enregistrent des taux assez élevés en 2008 (près de 25% pour les deux premières et 19% pour la dernière), tandis que AMITY Bank et UBC affichent respectivement -50% et -11%.

B- Taux de couverture des emplois par les dépôts

Le taux de couverture des emplois par les ressources est demeuré élevé entre 2002 et 2008, traduisant ainsi une liquidité abondante dans le secteur. De 2002 à fin 2006, ce ratio s'est stabilisé autour de 150% en moyenne. Il a ensuite amorcé une hausse pour atteindre le pic de 189% en février 2008. Depuis lors, il évolue en dents de scie et se situe à 159% à fin juin 2009.

C- Evolution de l'intermédiation

L'intermédiation peut s'interpréter comme la capacité des banques à transformer les dépôts en crédits. Il est estimé ici en rapportant le volume de crédits consentis à l'économie sur l'ensemble des dépôts. Après un accroissement pour se situer à 74% en 2003, ce ratio s'est inscrit dans une tendance baissière jusqu'en 2007 pour se situer à 59% en 2007. Cette évolution reflète une érosion de l'intermédiation des banques camerounaises qui transforment de moins en moins les dépôts en crédits. En 2008, on observe une amélioration de ce taux d'intermédiation qui passe à près de 65%. Dans l'UEMOA, la capacité de transformation se situe autour de 84% en 2008.

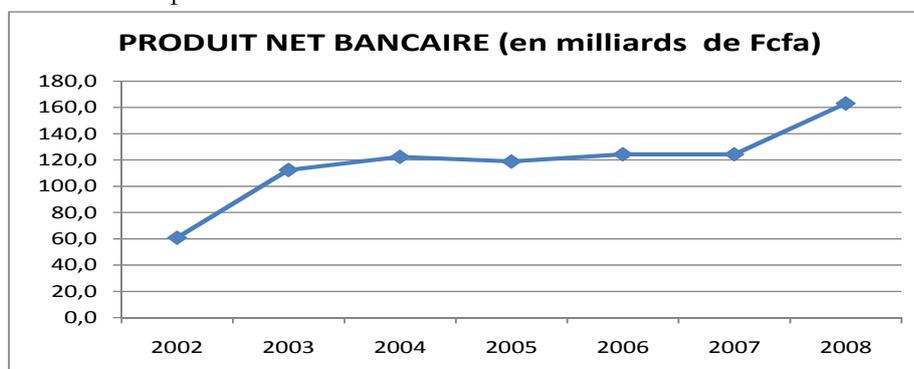


La capacité de transformation des dépôts en crédits varie d'une banque à l'autre. En 2009, les performances les plus faibles ont été enregistrées par la STDBK (40%), suivi par la CA-SCB (49%). Par contre, AMITY Bank, CITIBank, NFC, BICEC transforment plus de 80% de leurs dépôts en crédits. Les autres Banques ont un ratio de transformation qui se situe dans la moyenne.

Cette faible capacité de transformation des dépôts en crédits s'explique en partie par la nature des dépôts. En effet, la part des dépôts à vue au cours des cinq dernières années s'est accrue, passant de 76% à 81%, au détriment des comptes de dépôt à terme et à régime spécial.

D- Produit Net Bancaire (PNB)

Le PNB est un indicateur qui permet une évaluation plus pertinente de la production dans le secteur bancaire. Il est également perçu comme un indicateur qui donne une évaluation proche de la valeur ajoutée, telle qu'elle est définie par les comptes nationaux. D'après les résultats obtenus sur la période de l'étude, le PNB est passé pratiquement du simple au double entre 2002 et 2003, avant d'observer une certaine stabilité sur la période 2003-2007 autour de 120 milliards. En 2008, le PNB s'est de nouveau amélioré pour s'établir à 163 milliards.

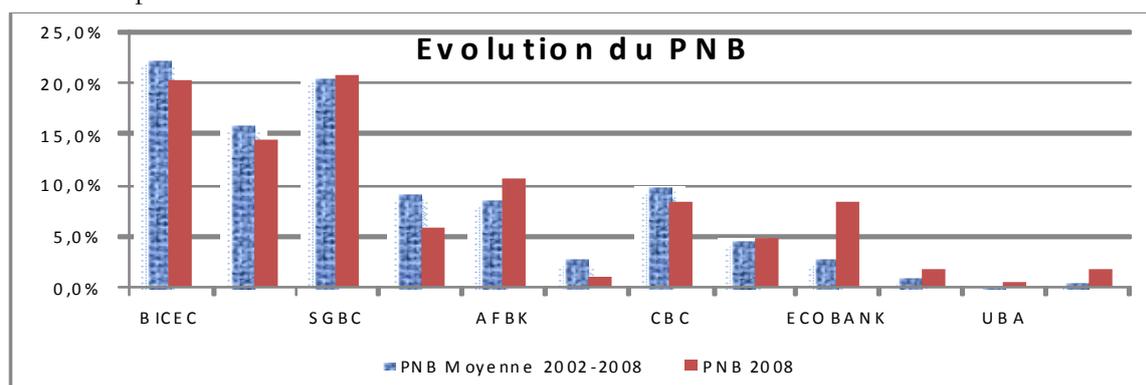


Cette évolution du PNB cache quelques disparités au regard des évolutions par banque. En effet, sur l'ensemble des banques, quatre banques (AFBK, CBC, CITIBANK, SGBC) présentent une tendance à la hausse du PNB sur l'ensemble de la période alors que les autres banques ont des tendances baissières (AMITY Bank, STD BK) ou des évolutions erratiques (BICEC, CA-SCB, ECOBANK, UBA).

La BICEC et la SGBC réalise chacune plus de 20% du PNB des banques, alors que la CA-SCB en détient 15%. Les autres banques ont un PNB représentant moins de 10% du cumul.

En terme de structure, le PNB est constitué pour l'essentiel (près de 90% en moyenne) des marges sur opérations avec la clientèle et des marges sur opérations diverses. Ces deux principales composantes du PNB présentent sur l'ensemble de la période, des évolutions contraires. Pendant que les marges sur opérations avec la clientèle en pourcentage du PNB ont une tendance baissière, les marges sur opérations diverses en pourcentage du PNB évoluent à la hausse passant ainsi de près de

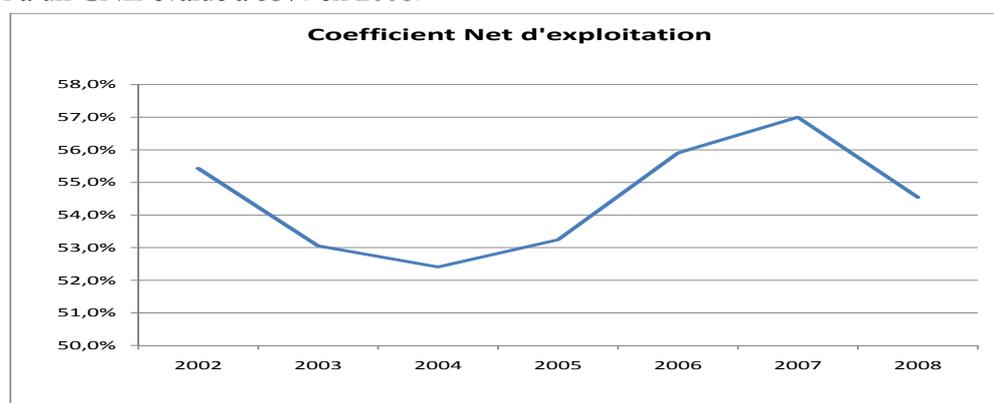
51% en 2002 à 44% en 2008 et d'environ 40% en 2002 à 44% en 2008 respectivement. Ces évolutions indiquent que la fonction fondamentale de transformation des ressources en crédits n'est pas bien assurée par les banques. Les commissions sur services sont de plus en plus recherchées par les banques pour améliorer leur rentabilité et parce qu'elles ne sont pas sensibles aux variations de taux d'intérêt. De plus, au regard de la structure par banque, il ressort que certaines banques ont une marge sur opérations diverses bien plus importante que la marge sur opérations avec la clientèle. Par exemple, en 2008, à l'exception de la BICEC, la CA-SCB, la SGBC, la CBC et de AFBK, toutes les banques ont des marges sur opérations diverses en pourcentage du PNB bien plus importantes que celles sur opérations avec la clientèle.



E- Coefficient net d'exploitation (CNE)

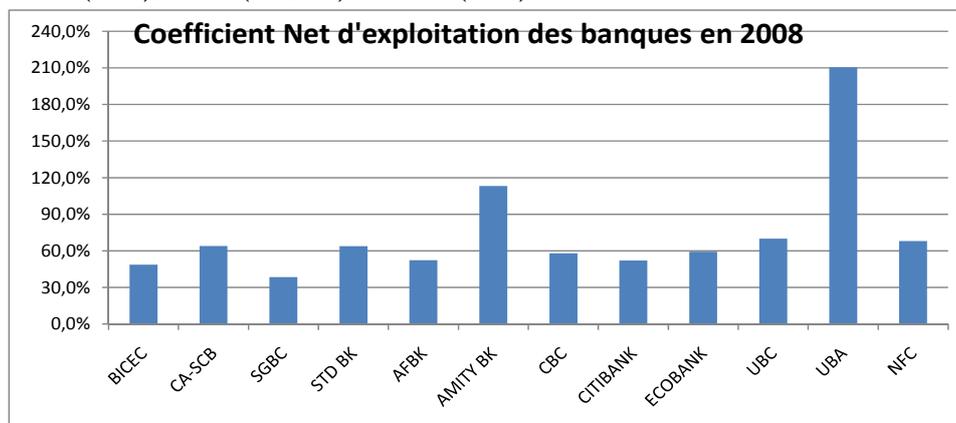
La performance des banques tient également compte à leur capacité à maîtriser les charges de structure notamment les frais généraux. Le coefficient net d'exploitation est un ratio qui rapporte les charges de la structure au PNB (il mesure la part du PNB qui est consommée par ces charges). De préférence, il est souhaitable que ce ratio soit inférieur à 70%. Un faible coefficient net d'exploitation traduit une gestion rationnelle des frais généraux.

Sur la période 2002-2007, le coefficient net d'exploitation a fléchi d'abord passant de 55% en 2002 à 52% en 2004. Par la suite, on observe une inversion de la tendance et par conséquent un accroissement du CNE jusqu'en 2007 où il se situe à 63%. En 2008, ce ratio s'inscrit de nouveau à la baisse et affiche 53%. Ces résultats sont pratiquement les mêmes qu'on observe dans bon nombre de pays de l'Afrique subsaharienne. En effet, le Sénégal qui affiche le taux le plus faible de la zone UEMOA a un CNE évalué à 53% en 2008.



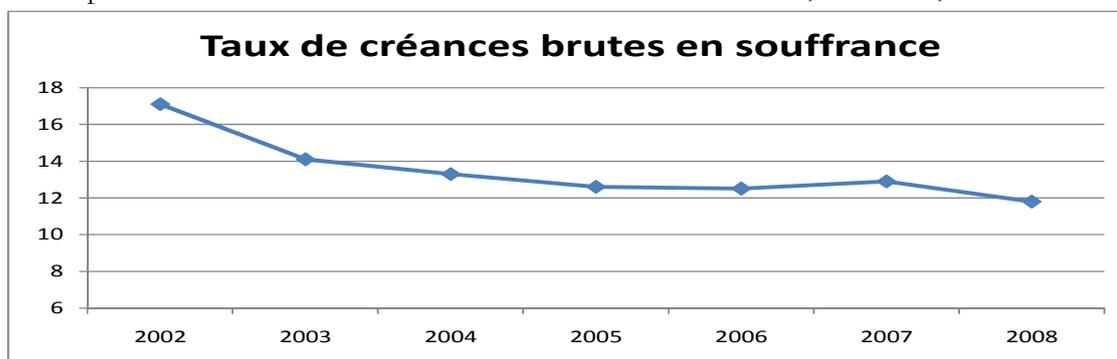
Dans l'ensemble, moins de deux-tiers de la production bancaire sur la période sous revue est utilisé pour les frais généraux, ce qui laisse entrevoir une certaine maîtrise dans l'ensemble des coûts de gestion interne. Par ailleurs, cette évolution moyenne cache certaines disparités par banque. Sur l'ensemble de la période de l'étude, certaines banques ont des CNE relativement élevés. En 2008, les

banques qui affichent un CNE élevé sont : CA-SCB (63,9%), STD BK (63,8%), AMITY Bank (113,2%), UBC (70%), UBA (210,4%) et NFC (68%).



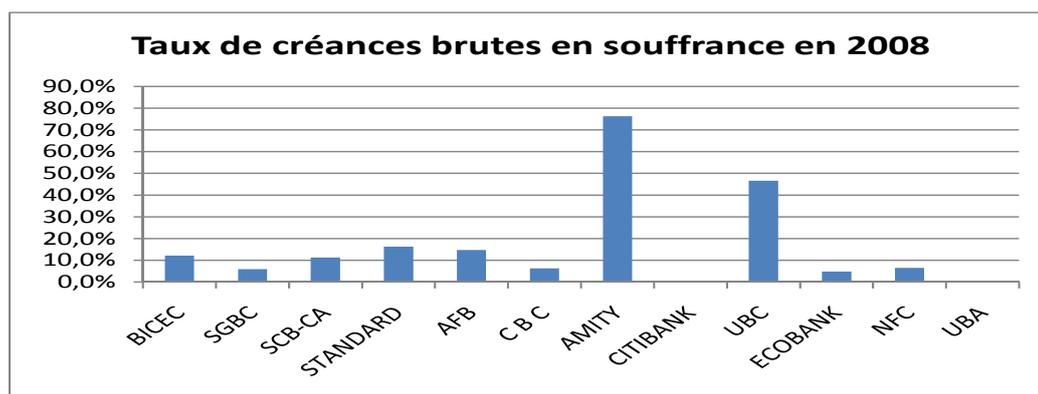
F- Créances en souffrance

Le taux des créances en souffrance, mesuré en rapportant ces créances sur les crédits bruts au secteur privé non financier, s'est inscrit sur une tendance baissière sur la période 2002-2008. De 17,1% en 2002, il s'est établi à 11,8% en 2008, traduisant ainsi une amélioration des recouvrements des créances par les banques. Le portefeuille de crédit semble être de bonne qualité et s'inscrit dans une dynamique d'amélioration malgré un accroissement du volume de crédits octroyé au secteur privé non financier. En couverture de leurs créances compromises, les banques ont constitué près de 138,1 milliards de provisions permettant ainsi de couvrir 91% des créances en souffrance, contre 80,8% en 2003.



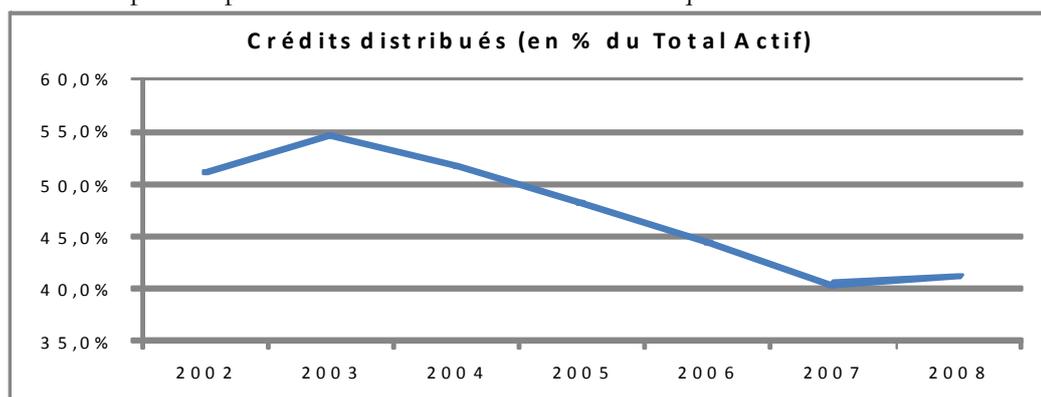
Suivant les établissements bancaires, les taux de créances en souffrance ont des évolutions très contrastées. En 2008, les taux de créances en souffrance sont assez élevés pour certaines banques comme AMITY Bank (76,3%) et UBC (46,6%). A côté de ces derniers, les autres banques ont des taux de créances en souffrance inférieur à 16% voire même inférieur à 1% (CITIBANK et UBA).

Quelques banques ont abaissé leurs conditions de crédit et accordent des crédits à des clients de moindre qualité. A terme, en tenant compte du niveau élevé de crédits douteux dans le portefeuille des banques, cela affecte la rentabilité des banques et, en particulier, influencer la solidité et la solvabilité des plus faibles.



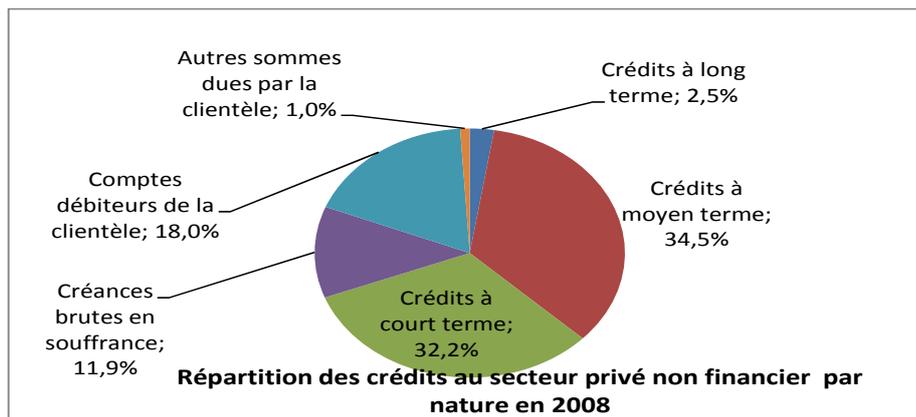
G- Place du crédit dans l'activité bancaire

D'une manière générale, la place des crédits distribués au secteur privé non financier est de moins en moins importante dans l'activité bancaire au Cameroun sur la période 2002-2008. En effet, l'évolution du poids des crédits distribués sur le total du bilan, révèle que la place du crédit dans l'activité bancaire s'est depuis 2003, où elle se situait à près de 55% du total de l'actif, inscrite dans une tendance baissière pour s'établir en 2008 à 41%. Cette évolution montre ainsi que les emplois bancaires sont de plus en plus orientés vers des activités autres que la distribution du crédit.



Toutefois, au regard des évolutions de ce ratio par établissement bancaire, une certaine disparité est observée. Certaines banques ont une évolution plus ou moins constante du poids des crédits distribués sur le total du bilan (SGBC dont le poids est de 53% en moyenne, BICEC 46%), d'autres affichent des évolutions à la baisse beaucoup plus prononcées (AMITY Bank dont le ratio passe de 47,6% en 2003 à 15,2% en 2008 ; UBC de 43% en 2003 à 24,5% en 2008, STD BK de 60,6% en 2003 à 28,6% en 2008).

Le financement de l'économie par les banques à travers les crédits à long terme demeure marginal en 2008, comme pour les années précédentes. La structure des crédits reste dominée par les comptes crédits à moyen et court terme qui représentent respectivement 34,5% et 32,2% de l'ensemble des crédits accordés au secteur privé non financier. Les proportions des comptes débiteurs de la clientèle et des autres sommes dues par la clientèle se situent respectivement à 18% et 1% respectivement.



3.1.1.4- Evolution des normes et autres ratios prudentiels

Pour assurer la solvabilité et la liquidité du système bancaire, un dispositif prudentiel a été élaboré par la COBAC en s'inspirant étroitement des principes édictés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire tout en s'appuyant sur les spécificités des économies de la zone CEMAC.

Ce dispositif prudentiel fait apparaître cinq normes de solvabilité et deux normes de liquidité.

A- Les normes de solvabilité

Les normes de solvabilité ont comme élément fondamental les fonds propres nets. Ces fonds propres nets se situent pour l'ensemble du secteur bancaire à 114 milliards en 2008, enregistrant une baisse de 8 milliards par rapport à 2007. Suivant les banques, il faut souligner qu'en dehors d'AMITY Bank qui a affiché des fonds propres nets négatifs sur toute la période d'étude et de UBC qui a également eu entre 2005 et 2007 des fonds propres négatifs, les fonds propres nets de toutes les autres banques sont positifs sur toute la période de l'étude. De plus, il convient de relever qu'au 30 juin 2009, les comptes de la CBC présentaient des fonds propres négatifs d'une valeur de -9,2 milliards.

- **Ratio de couverture des risques**

Ce ratio fait obligation aux établissements de crédit de justifier en permanence un niveau de fonds propres leur permettant de couvrir au minimum 8% de l'ensemble de leurs concours. Sur l'ensemble de la période de l'étude, ce ratio est respecté par la grande majorité des banques. Les banques qui présentent très souvent un ratio de couverture des risques inférieur à la norme sont notamment AMITY Bank, UBC et la CBC.

- **Ratio de couverture des immobilisations**

Le ratio de couverture des immobilisations oblige les établissements de crédit à maintenir la valeur de leurs immobilisations en deçà de leurs ressources permanentes, en somme le rapport (ressources permanentes/immobilisations) doit être supérieur à 100%. Ce ratio est tout comme précédemment respecté par un grand nombre d'établissements bancaires sur la période sous revue. Les établissements dont les niveaux sont quelquefois en dessous du minimum requis sont : AMITY Bank, UBC, CBC, CA-SCB et AFBK. Par ailleurs, il faudrait signaler que le nombre de banques qui respecte ce ratio s'améliore d'année en année.

- **Ratio de division des risques**

Le ratio de division des risques contraint les établissements bancaire à diversifier leurs risques en les interdisant de s'engager en faveur d'un seul client pour un montant excédant 45% de leurs fonds propres nets et en faveur de leurs gros clients (engagements supérieurs à 15% des fonds propres nets) pour un montant de crédits supérieurs à l'octuple de leurs fonds propres nets. Sur la période de

L'étude, cette règle n'est pas régulièrement observée par deux banques à savoir AMITY Bank, et UBC.

B- Les normes de liquidité

Les normes de liquidité couvrent: le ratio de liquidité et le ratio de transformation à long terme.

Le ratio de liquidité oblige les établissements de crédit à justifier en permanence des ressources immédiatement disponibles et susceptibles de couvrir au minimum l'intégralité de leurs dettes à échoir dans un mois au plus. L'ensemble des crédits inférieurs à un mois doit être supérieur aux ressources de même durée.

Le ratio de transformation à long terme exige un le seuil minimum est 50 % du rapport entre les ressources à plus de 5 ans d'échéance d'un établissement de crédit et ses emplois et engagements de même terme. Ce coefficient doit inciter les établissements de crédit à ne pas accroître leur taux de transformation et donc éviter un financement accru des prêts à moyen et long terme par des ressources monétaires.

- **Ratio de liquidité**

En raison de l'abondance de liquidités dans le système bancaire camerounais, cette norme est régulièrement observée par toutes les banques depuis 2003. L'on observe toutefois que sur l'ensemble de la période de l'étude, la norme n'a pas été respectée par ECOBANK en 2004 et CBC en 2005.

- **Ratio de transformation à long terme**

Cette norme exige un minimum de 50 % lorsqu'on rapporte les ressources à plus de 5 ans d'échéance d'un établissement de crédit aux emplois et engagements de même terme. Elle est régulièrement observée par les banques sauf par AMITY Bank en 2008 et cette dernière, la CBC et l'UBC en 2009. Sur toute la période d'étude AMITY Bank n'a pas respecté cette norme.

En somme, au plan de l'analyse des normes de gestion, définies comme un ensemble de règles que les établissements de crédit sont tenus de respecter pour assurer leur équilibre financier, les 12 banques camerounaises restent en général liquides et suffisamment capitalisées par rapport à l'évolution de leurs risques, exceptées trois banques à savoir AMITY Bank, CBC et UBC.

3.1.2- Secteur de microfinance

L'organisation et le contrôle de l'activité des EMF est définie à l'article 49 du règlement Cemac N001/02/Cemac /UMAC/Cobac. Sur cette base, la COBAC dispose de l'exclusivité de la supervision des EMF en zone Cemac. Ainsi, dans le cadre des mesures prises pour renforcer leur supervision, la COBAC a fait développer le logiciel « SESAME » pour le traitement automatisé des reportings par les établissements assujettis.

3.1.2.1- Paysage de la microfinance

La désintermédiation consécutive aux crises bancaires des années 90 aurait contribué au développement des EMF. Néanmoins, la gestion de ces établissements continue à être faible, et la réglementation prudentielle du secteur, qui a été mise en place en avril 2005, n'est pas encore effective faute de moyen à la COBAC.

Au Cameroun, on dénombre à fin 2008 environ 460 établissements de microfinance, dont 92,27% de première catégorie et 7,73% de seconde catégorie. Bien que la proportion des EMF de seconde catégorie soit faible, ceux-ci contrôlent près de la moitié du marché notamment en termes de dépôt de la clientèle et de crédit à la clientèle. Parmi les EMF dénombrés, 34% sont des indépendants (158) et les autres opèrent en réseaux. Les réseaux sont au nombre de quatre : CAMCCUL (177), MC2 (50), CVECA du centre et du nord (41) et CMEC de l'Ouest, Nord-ouest et du Nord (34).

Parmi les EMF indépendants, 35 évoluent en 2^{ème} catégorie.

Les actions d'assainissement du secteur ont entraîné un renforcement des fonds propres qui sont passés de 3 milliards en 2000 à plus de 20 milliards à fin 2008. Les EMF les mieux capitalisés sont ceux du réseau CAMCCUL (3,16 milliards), des MC2 (2,09 milliards), COFINEST (1,09 milliards), COMECI (956 millions), et CCA (768 millions).

3.1.2.2- Evolution de l'activité des EMF

Le total des dépôts collectés par les EMF à fin 2006 est de 162 milliards d'après l'enquête COBAC sus évoquée (contre 38 milliards en 2000).

Sur la base des taux de croissance calculés à partir de l'échantillon retenu, le total des dépôts est estimé à 232 milliards à fin 2008. Les cinq EMF les plus importants (selon l'encours d'épargne) sont : les EMF du réseau CAMCCUL (63 milliards), COFINEST (30 milliards, contre 17 milliards à fin 2006), First Trust (20 milliards, contre 10 milliards à fin 2006), CCA (33 milliards, contre 10 milliards à fin 2006), et les MC2 (15 milliards) et le Crédit du sahel (10 milliards).

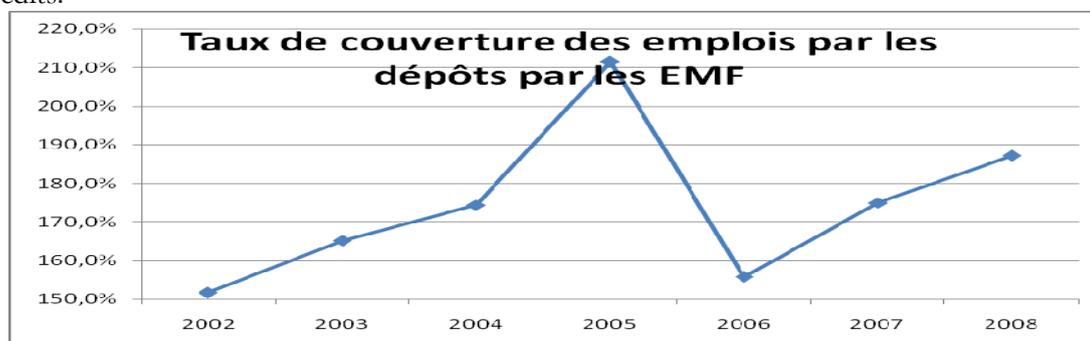
S'agissant du total d'encours de crédit brut, il s'élève à 104 milliards à fin 2006, contre 28 milliards en 2000. Il est estimé à fin 2008 à 124 milliards. Les cinq EMF les plus importants (suivant l'encours de crédit) sont : les EMF du réseau CAMCCUL (34 milliards, contre 29 milliards en 2006), COFINEST (10 milliards), CCA (15 milliards, contre 7 milliards en 2006), ACEP Cameroun (8 milliards) et les MC2 (7 milliards).

A fin 2008, l'encours total des dépôts collectés par les EMF au Cameroun représente 17% des dépôts collectés par le secteur bancaire (contre 12% en 2006 et 6% en 2000), tandis que l'encours brut des crédits atteint 11,6% des crédits du secteur bancaire (contre 10,4% en 2006 et 4,3% en 2000).

S'agissant des taux d'intérêt débiteur et créateur dans le secteur de la microfinance, ceux-ci ne sont pas réglementés, et les institutions sont libres de les fixer. L'enquête de la COBAC (2007) avait révélé que les taux d'intérêt débiteurs varient de 6% à 78% par an, tandis que les taux d'intérêt créditeurs s'échelonnent de 0,3% à 16% par an. Il ressort de la présente étude que les taux d'intérêt débiteurs en 2008 varient de 13% à 57% par an, avec une moyenne (pondérée par le volume crédit) de 20% et le taux le plus fréquent est de 24%. Les taux d'intérêt créditeurs s'échelonnent de 2% à 12% par an ; avec une moyenne (pondérée par les dépôts) de 4,4%. Ce sont les caisses villageoises d'épargne et de crédit qui rémunèrent les dépôts à 12%.

A- Taux de couverture des crédits par les ressources

Le taux de couverture des crédits par les ressources dans le secteur de la microfinance est demeuré élevé au cours de la période 2002-2008. Il se situe à 272% en 2008, contre 135% en 2002, traduisant ainsi l'abondance de liquidités dans ce secteur. Ce ratio indique également la faible capacité des EMF à transformer les dépôts en crédits. En effet, en 2008, seulement le tiers des dépôts a été transformé en crédits.

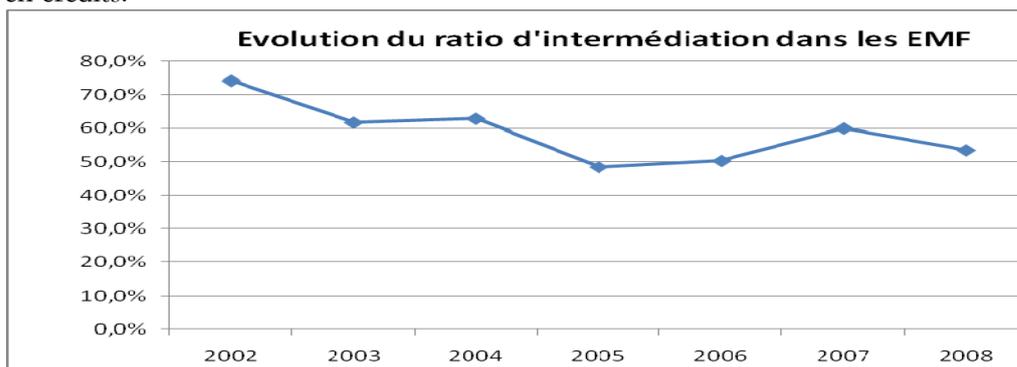


En outre, la structure des actifs des EMF révèle que seulement 32% des actifs est consacré à l'octroi du crédit, contre 7% pour les immobilisations 16% des avoirs en caisse et dans les banques et 45% pour les autres postes d'actif. D'après la COBAC, le transfert d'argent prend une place importante

dans les produits et services offerts par les EMF en raison de son caractère plus rémunérateur et moins risqué. Cette activité se réalise parfois en violation des dispositions réglementaires en vigueur, notamment la limitation des produits générés par les opérations accessoires et l'interdiction d'effectuer directement les opérations avec les opérateurs hors zone CEMAC.

B- Evolution de l'intermédiation

L'intermédiation est estimée ici en rapportant le volume de crédit consenti à l'économie sur l'ensemble des dépôts. Ce ratio est resté sur une tendance baissière entre 2002 et 2008. De 74% en 2003, il a baissé à 50% en 2006 et à 60% en 2007. En 2008, les EMF ont transformé 53% des dépôts en crédits.

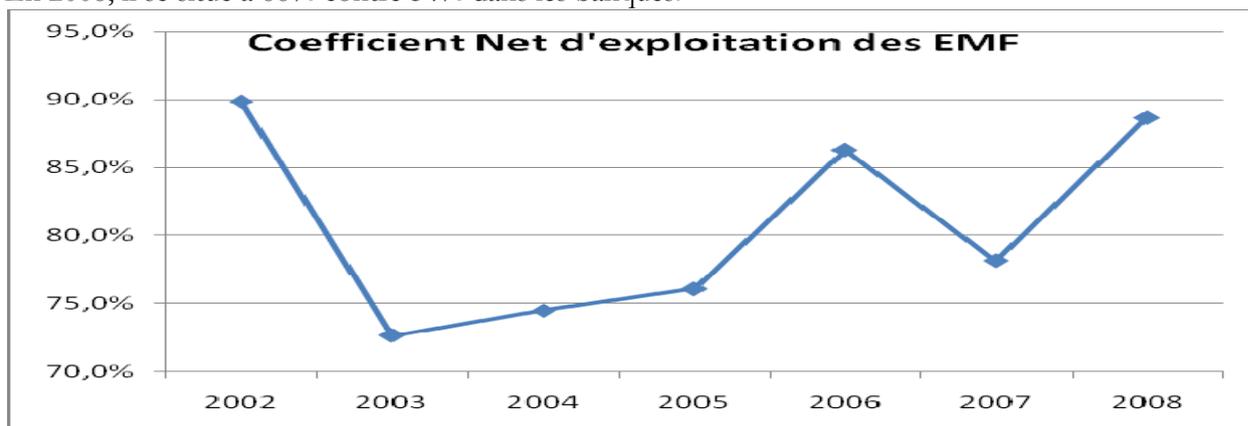


Cette faible capacité de transformation des dépôts en crédits s'explique en partie par la nature des dépôts. En effet, la part des dépôts à vue au cours des cinq dernières années s'est accrue, passant de 75% à 80%, au détriment des comptes de dépôt à terme et à régime spécial.

C- Coefficient net d'exploitation

Le coefficient net d'exploitation des EMF mesure leur efficacité d'exploitation à travers la fraction du PNB consommée par les frais généraux. Un faible coefficient d'exploitation traduit une gestion rationnelle des frais généraux et donc, une efficacité de l'EMF. Ce coefficient demeure très élevé sur toute la période traduisant ainsi la gestion irrationnelle des frais généraux par les EMF. Son minimum est de 72% et son maximum de 90%.

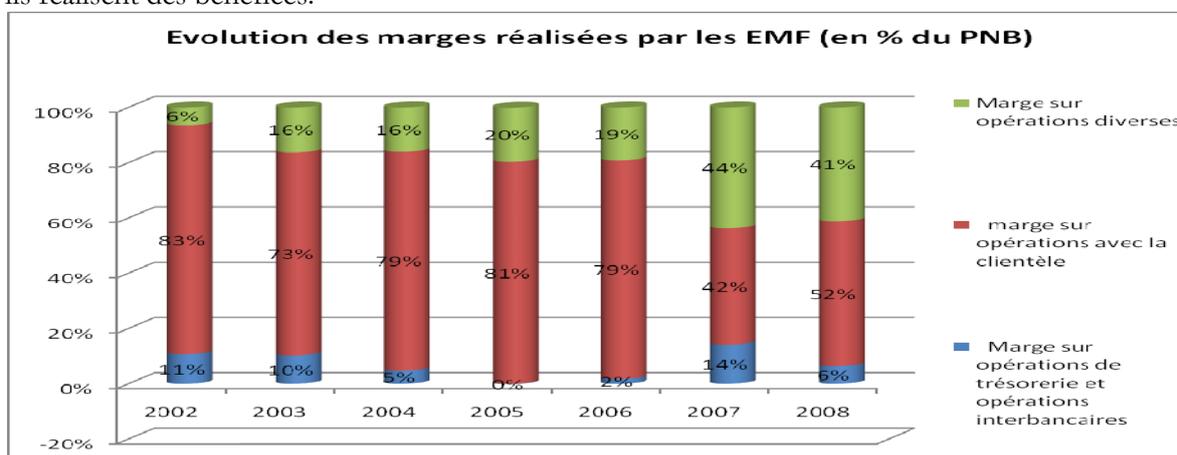
En 2008, il se situe à 88% contre 54% dans les banques.



D- Evolution des marges des EMF

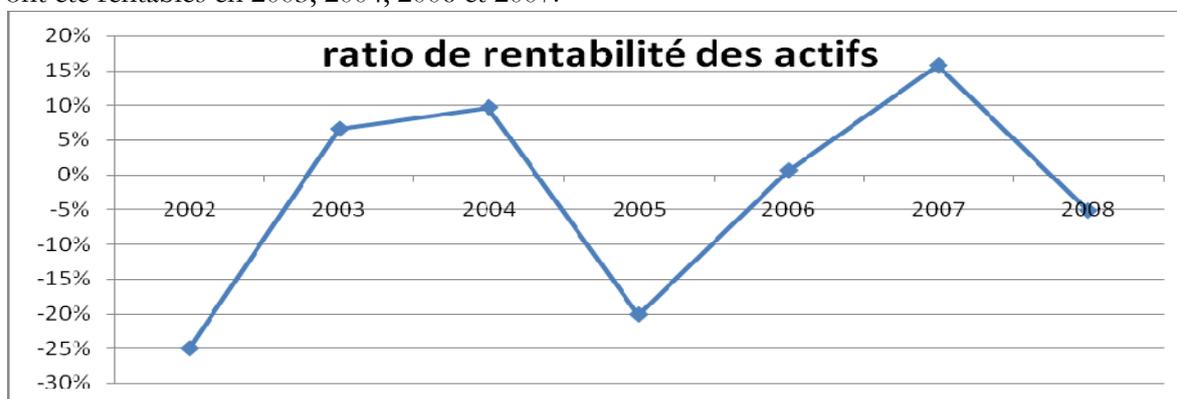
La marge sur les opérations avec la clientèle, en pourcentage du produit net bancaire des EMF, est sur une tendance baissière depuis 2002, et ce, au profit de la marge sur les opérations diverses. La

marge sur les opérations avec la clientèle est ainsi passée de 83% en 2002 à 52% en 2008. Elle est estimée à 44% dans les banques. La marge sur les opérations diverses⁹ est passé de 6% en 2002 à 41% en 2008. La marge sur opérations de trésorerie et interbancaires est restée en deçà de 14% sur la période d'étude. Ces résultats traduisent bien que la fonction fondamentale de transformation des ressources en crédits était bien assurée par les EMF jusqu'à 2006. Ce comportement s'explique en partie par le fait que les EMF développent de nouveaux produits financiers moins risqués sur lesquels ils réalisent des bénéfices.



E- Rentabilité des EMF

La rentabilité des EMF peut être appréciée par sa structure d'exploitation qui se décline en deux ratios essentiels : le ratio de rentabilité des fonds propres (RoE) qui est le résultat net rapporté aux fonds propres et le ratio de rentabilité des actifs (RoA) à savoir résultat net sur le total du bilan. Les EMF sont qualifiés de non rentables lorsque leur RoA est en deçà de la norme internationale (2%). Au cours de la période sous revue, le ratio de rentabilité des actifs est demeuré très volatile. Les EMF ont été rentables en 2003, 2004, 2006 et 2007.



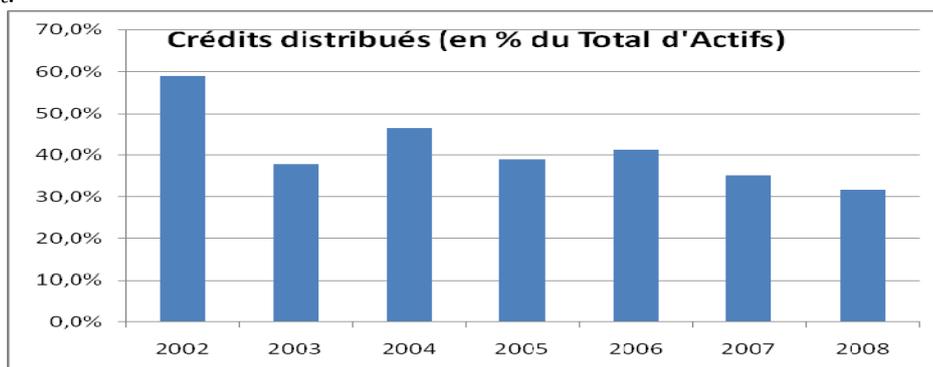
S'agissant du ratio de rentabilité des fonds propres, il a été approximé par le capital social. Il a évolué en dents de scie au cours de la période sous revue et se situe à -18% en 2008 contre 77% en 2007.

F- Place du crédit dans les activités d'EMF

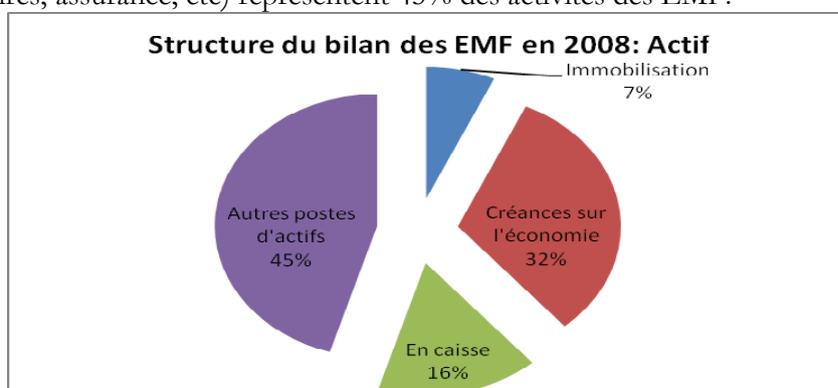
Le ratio crédits distribués par les EMF sur le total du bilan est sur une tendance baissière depuis 2002 (de 58% à 32% en 2008), preuve que les EMF développent d'autres produits financiers plus attrayant

⁹ Les commissions et traitements de chèques et effets de commerce, les opérations de changes, les services liés aux carte bancaires et à la monétique, les informations sur le comptes, les intérêts et dividendes sur immobilisations financières

que le crédit.



Les immobilisations représentent 7% des actifs tandis que les avoirs en caisse pèsent 16%. Les autres postes d'actifs, constitués des services financiers autres que le crédit (transfert de fonds, change, gestion des salaires, assurance, etc) représentent 45% des activités des EMF.



3.1.3- Secteur des établissements financiers et institutions financières spécialisées

3.1.3.1- Paysage des établissements financiers et institutions financières spécialisées (EFIFS)

Le secteur des établissements financiers et institutions financières spécialisées couvre

- sept établissements financiers (Africa leasing, Société camerounaise d'équipement(SCE), Alios finance, PROPME, SFA, Société générale de leasing au Cameroun, Société Nationale d'Investissement) ;
- et quatre institutions financières spécialisées (CAMPOST, CFC, FEICOM, FNE).

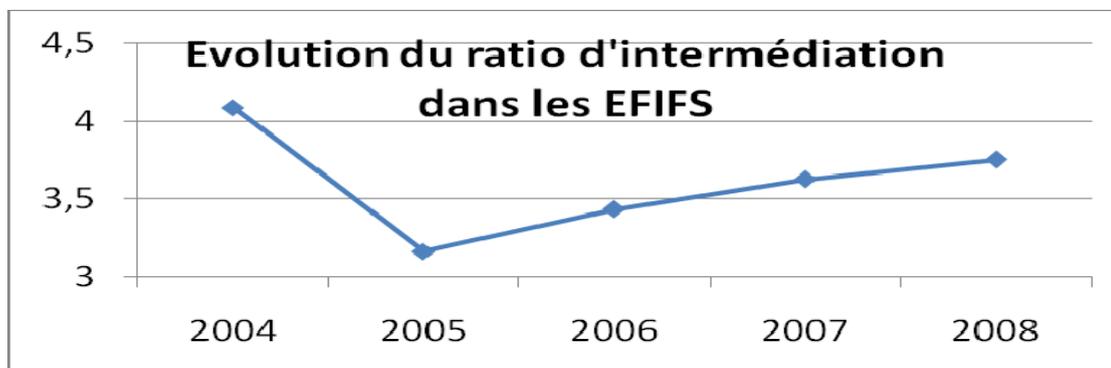
Compte tenu des questionnaires non renseignés, l'étude n'a pris en compte que des informations provenant de cinq établissements financiers et institutions financières spécialisées. Il s'agit de : Africa leasing, Société camerounaise d'équipement (SCE), Alios finance, PROPME, Société générale de leasing au Cameroun.

3.1.3.2- Evolution de l'activité des EFIFS

A- Evolution de l'intermédiation

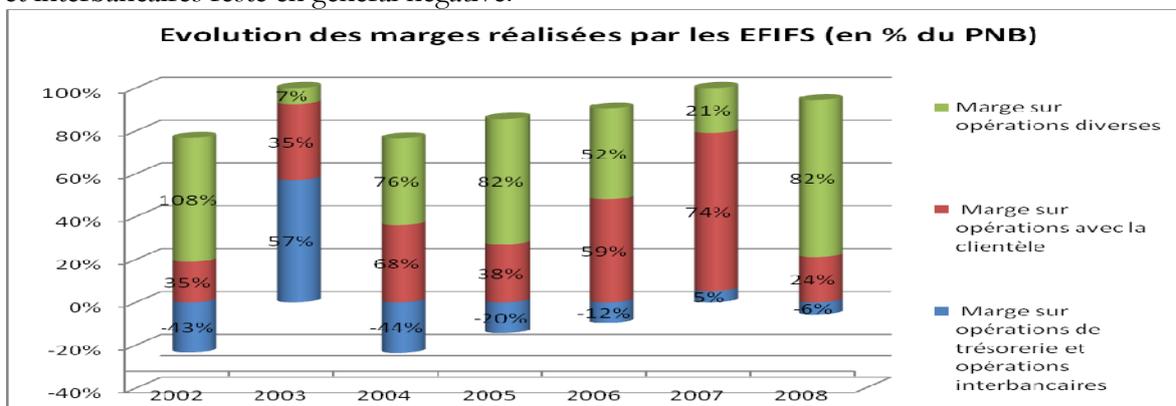
L'intermédiation peut s'interpréter comme la capacité des **EFIFS** à transformer les dépôts en crédit. Elle est estimée en rapportant le volume de crédit consenti à l'économie sur l'ensemble des dépôts. Ce ratio est resté sur une tendance haussière entre 2002 et 2008. Globalement, le coefficient de

transformation des dépôts en crédit des EFIFS est supérieur à 3. Ce résultat assez significatif s'explique par le fait qu'une bonne partie des EFIFS ne reçoivent pas de dépôts des clients. Leurs ressources proviennent d'autres sources que le dépôt des clients et notamment des emprunts à moyen et long terme. Les données collectées n'intégraient pas ces dernières catégorie de ressources.



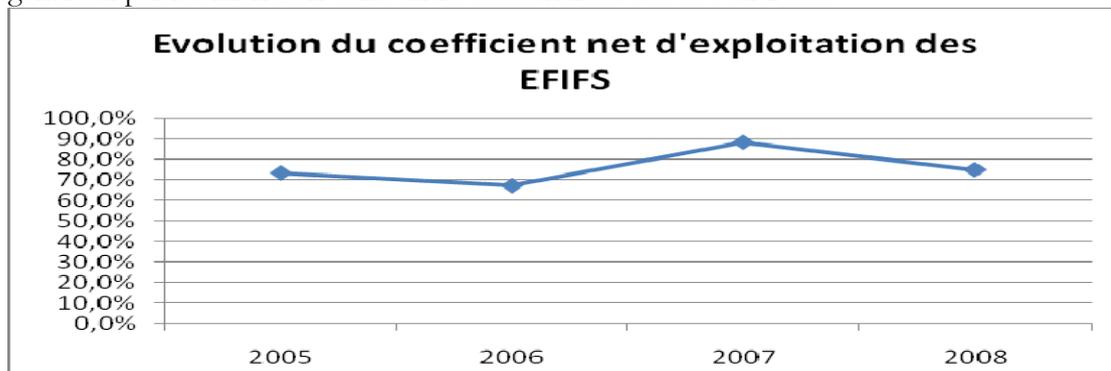
B- Evolution des marges des EFIFS

Cette partie permet de répartir le bénéfice réalisé par les EFIFS suivant les différents services qu'ils offrent sur le marché. La marge sur les opérations avec la clientèle, en pourcentage du produit net bancaire des EFIFS, évolue en dents de scie depuis 2002. La marge sur les opérations avec la clientèle est passée de 35% en 2002 à 74% en 2007 et 24% en 2008. La marge sur les opérations diverses est plus représentative et se situe fréquemment au dessus de 75%. La marge sur opérations de trésorerie et interbancaires reste en général négative.



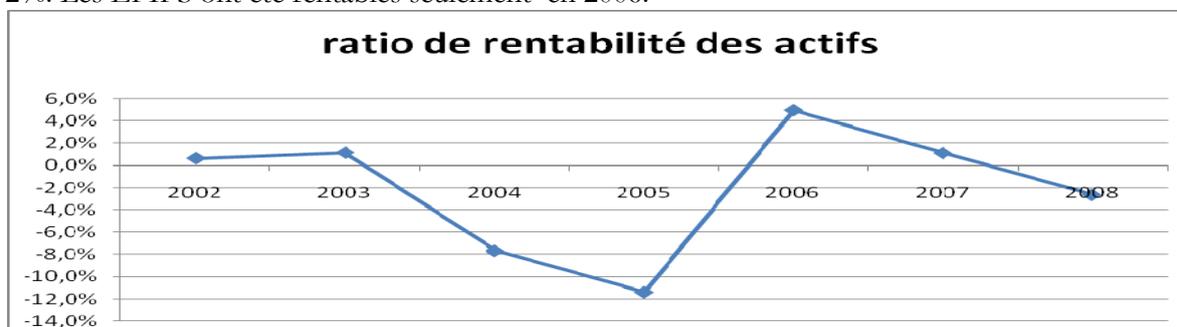
C- Coefficient net d'exploitation

Ce coefficient demeure très élevé sur toute la période traduisant ainsi la gestion moins rationnelle des frais généraux par les EFIFS. Il varie entre 70% en 2005 et 90% en 2007.



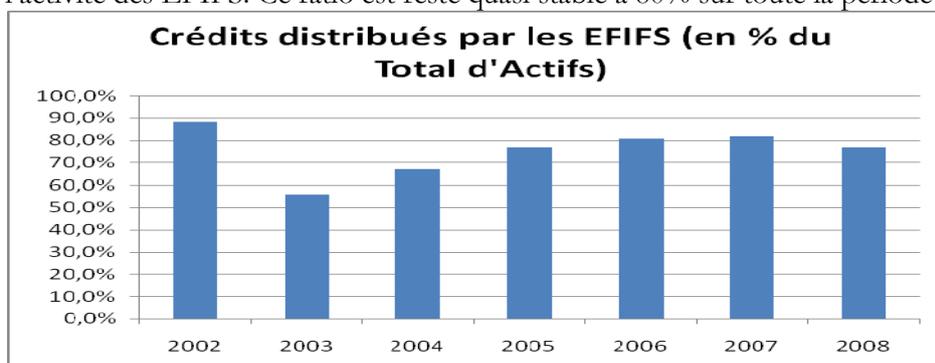
D- Rentabilité des EFIFS

Les EFIFS sont qualifiés de non rentables lorsque leur RoA est en deçà de la norme internationale soit 2%. Au cours de la période sous revue, le ratio de rentabilité des actifs est demeuré en deçà de 2%. Les EFIFS ont été rentables seulement en 2006.



E- Place du crédit dans les activités des EFIFS

Les crédits distribués par les EFIFS, en pourcentage du total du bilan, révèle la place du crédit dans l'activité des EFIFS. Ce ratio est resté quasi stable à 80% sur toute la période sous revue.



Cette performance montre que la place du crédit dans les activités des EFIFS est assez représentative.

3.2- RESULTATS OBTENUS PAR LE MODELE DEA

3.2.1- Mise en œuvre de la méthode DEA

La mise en œuvre de la méthode DEA commence par une spécification des variables d'outputs et d'inputs qui seront prises en considération dans le cadre de l'évaluation des performances des établissements bancaires. On distingue principalement deux approches permettant d'identifier les inputs et les outputs bancaires, en l'occurrence l'approche par la production et l'approche par l'intermédiation.

La première considère les banques comme étant des unités qui emploient des capitaux et des ressources humaines afin de produire divers types de comptes de prêts et de dépôts. Sous cette approche, les inputs bancaires sont représentés par les principaux facteurs de production (le travail et le capital). En revanche, les outputs sont représentés par l'ensemble des services rendus aux déposataires et aux emprunteurs et sont mesurés en nombre de comptes gérés par la banque.

Dans cette étude, nous adoptons l'approche d'intermédiation développée initialement par Sealey et Lindley (1977). Deux formes d'intermédiation sont généralement observées: l'intermédiation de représentation et l'intermédiation de transformation. Dans l'intermédiation de représentation, le rôle de l'intermédiaire financier est semblable à celui d'un courtier sur le marché financier. La banque dans ce cas collecte et/ou exécute les ordres de ses clients sur le marché ou alors se convertit en acheteur et revendeur de titres. L'intermédiation de transformation quant à elle consiste pour la

banque à collecter les dépôts auprès de la clientèle (capital financier) tout en utilisant également le capital travail, le capital physique lui permettant d'octroyer des crédits. La banque dans ce cas transforme les dépôts en crédits et cette opération affecte nécessairement son bilan. Les marchés financiers étant encore dans un état embryonnaire, c'est l'intermédiation de transformation qui est pratiquée par les banques camerounaises.

Selon cette approche, la banque est considérée comme étant une institution financière qui utilise le travail, le capital physique et le capital financier (les dépôts) pour développer des produits et services finis en d'autres termes. Nous considérons ainsi trois inputs:

- Le travail (L): mesuré par le nombre total des employés pendant un exercice comptable ;
- Le capital physique (K): mesuré par une variable proxy, le total des immobilisations ;
- Le capital financier (F) : mesuré par le total des dépôts de la clientèle ;

Enfin, un output évalué par le volume des crédits (CLT+CMT+CCT).

Tableau 6: Evolution des variables du modèle de 2003 à 2008

ANNEE	CCT+CMT+CLT	Immobilisations nettes	Dépôts	Effectifs moyens
2003	468,1	184,7	1161,1	261
2004	474,7	184,9	1232,7	283
2005	588,2	184,2	1360,4	297
2006	624,2	178,1	1532,1	298
2007	669,4	176,5	1751,7	301
2008	848,1	168,1	1902,6	261

Source : Bilans financiers, MINFI/DAE/ME ; valeurs en milliards de FCFA

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des variables bancaires retenues dans notre modèle sur la période de l'étude. Nous observons qu'en général, ces variables s'inscrivent tous dans une tendance croissante d'une année à l'autre, en dehors des immobilisations nettes qui présentent un trend décroissant.

3.2.2- Analyse des résultats

L'approche choisie pour la mesure de l'efficacité technique des banques de notre échantillon est un modèle à rendements d'échelle variables avec une orientation tournée vers la maximisation des outputs qui, à notre avis, semble plus appropriée dans un contexte de surliquidité des banques commerciales. Ce choix permet de distinguer l'efficacité technique pure et l'efficacité d'échelle.

Par ailleurs, l'utilisation des données sur plusieurs années permet le calcul d'un indice de croissance de la productivité (l'indice de Malmquist) définie de la manière suivante :

$$M_o(y_s, x_s, y_t, x_t) = [d_o^s(y_t, x_t)d_o^t(y_t, x_t)]^{1/2} / [d_o^s(y_s, x_s)d_o^t(y_s, x_s)]^{1/2}$$

Il représente la productivité au point de production (y_t, x_t) par rapport au point (y_s, x_s) et une valeur supérieure à 1 traduit une croissance positive de la productivité globale des facteurs entre les périodes s et t . L'indice de Malmquist et ses différentes composantes seront utilisés pour expliquer et comprendre l'évolution de la productivité globale des banques, ainsi que leur efficacité technique au cours de la période étudiée.

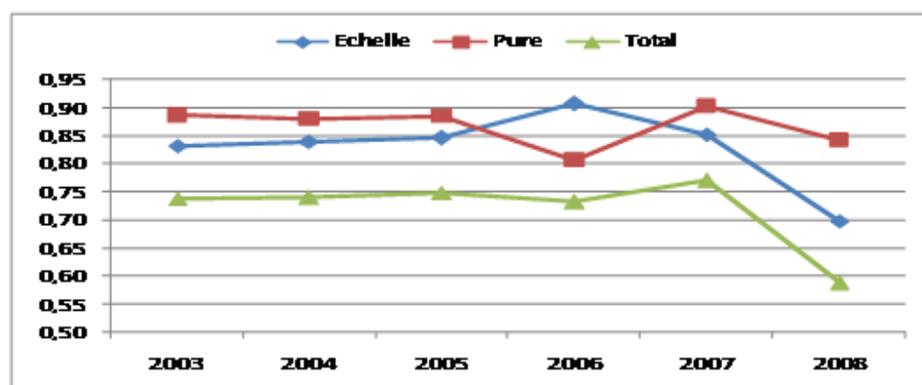
3.2.2.1- Efficacités techniques

Le logiciel DEAP version 2.1¹⁰ a été utilisé pour résoudre les programmes linéaires relatifs à la méthode DEA. A l'observation du graphique 1 ci-après, retraçant l'évolution des efficacités moyennes annuelles des banques, il ressort que l'efficacité totale des banques est quasi constante autour de 0,74 sur la période 2003 – 2006, s'élève par la suite à 0,77 en 2007, avant de baisser sensiblement en 2008 pour se situer à 0,59. Ce dernier résultat signifie qu'en moyenne en 2008, sous l'hypothèse de rendements d'échelle constants, les banques de l'échantillon n'ont produit que 59 % de la quantité d'outputs qu'elles auraient pu produire à partir de leurs inputs. En d'autres termes, ces banques auraient pu accroître de 41% le niveau de crédits tout en maintenant inchangé le niveau des inputs.

L'efficacité totale se décompose en efficacité pure et en efficacité d'échelle afin d'isoler les effets liés, d'une part, à la qualité organisationnelle et managériale et d'autre part à la taille et au volume d'activité. Le graphique nous montre également qu'avant d'atteindre le niveau de 0,81 en 2006 et de 0,9 en 2007, l'efficacité pure est restée constante à 0,89 sur la période 2003-2005. En 2008, elle s'est établie à 0,84, traduisant ainsi le fait que sous l'hypothèse de rendements d'échelle variables, les banques de l'échantillon n'ont produit que 84% de la quantité d'outputs qu'elles auraient pu produire à partir de leurs inputs.

Au regard de l'évolution de l'efficacité d'échelle, il ressort qu'elle s'est inscrite dans une dynamique croissante entre 2003 et 2006 (0,83 ; 0,84 ; 0,85 et 0,91 successivement) avant de voir sa tendance s'inverser en 2007 et 2008, où elle se situe respectivement à 0,85 et 0,7. Ce dernier résultat signifie que sous l'hypothèse de rendements variables, les banques n'ont produit que 70 % de la quantité de crédits qu'elles auraient pu produire si elles opéraient à rendements constants. De plus, il s'avère qu'en dehors de l'année 2006, les niveaux d'efficacité moyenne annuels d'échelles sont toujours en-dessous des efficacités moyennes annuelles pures. Cette situation laisse entrevoir que l'inefficacité observée des banques est beaucoup plus le fait d'une inefficacité d'échelle (faiblesse de la taille et du volume de l'activité de crédit) que d'une inefficacité pure.

Graphique 2 : Evolution des efficacités moyennes annuelles des banques



Source : MINFI/DAE/ME

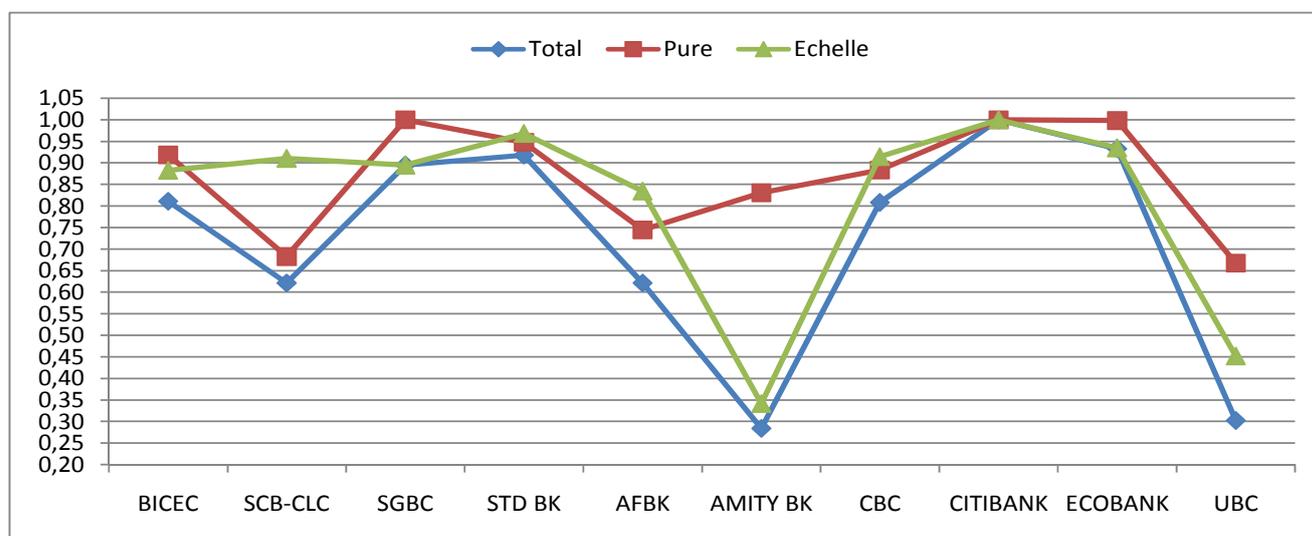
Au regard du comportement individuel des banques sur la période de l'étude, quatre grands groupes se dégagent : un premier groupe constitué de deux banques dont le niveau d'efficacité technique total

¹⁰ Ce logiciel dit: A Data Envelopment Analysis (Computer) Program a été développé par Tim Coelli au Centre for Efficiency and Productivity Analysis de l'Université of New England, Australia.

moyen est très faible notamment AMITY Bank (0,28) et UBC (0,30) ; un second groupe constitué de Afriland First Bank et CA-SCB dont le niveau d'efficacité technique total moyen se situe à 0,62 ; un troisième groupe dans lequel se trouve SGBC (0,89), CBC (0,81) et BICEC (0,81) ; et enfin un quatrième groupe comprenant les établissements bancaires présentant des niveaux d'efficacité techniques pures supérieurs à 0,9 notamment la STD Bank (0,92), ECOBANK (0,93) et la CITIBANK (1). CITIBANK se trouve sur la frontière efficace aussi bien sous l'hypothèse de rendements d'échelles constants que variables.

Toutefois, il convient de signaler qu'en 2008, en dehors de la CITIBANK, tous les établissements bancaires ont vu leur niveau d'efficacité technique diminuer considérablement. Ce qui a eu pour conséquence d'avoir au cours de cette année le niveau de transformation de crédit du secteur en tenant compte des inputs le plus faible de toute la période de l'étude (0,59).

Graphique 3 : Evolution des efficacités moyennes des banques sur la période 2003-2008



Source : MINFI/DAE/ME

Dans la section suivante, nous allons analyser l'évolution de la productivité globale des facteurs des banques de l'échantillon sur la période 2003-2008 à l'aide de l'indice de malmquist. Cet indice permet de décomposer l'évolution de cette productivité globale suivant l'évolution de la technologie et l'évolution de l'efficacité totale.

3.2.2.2- Evolution de l'indice de malmquist

A la lecture du tableau 2 ci-dessous, la productivité globale des facteurs a baissé de près de 2% entre 2003 et 2008 (comme l'indique la dernière ligne, dernière colonne du tableau : $1 - 0,98 = 0,02$). Cette baisse est principalement induite par le fléchissement de 8% enregistré au niveau de l'efficacité technique (0,92), malgré la hausse de 7% en raison du changement technologique (1,07). Cette perte de productivité globale est à mettre à l'actif des fléchissements enregistrés au niveau des banques UBC (-13%), AMITY Bank (-26%) et STD Bk(-12%).

Au regard de l'évolution des efficacités techniques globales, nous relevons qu'en dehors de Afriland First Bank et de la CITIBANK, tous les établissements bancaires ont réalisé sur la période de l'étude des pertes d'efficacité. Les pertes moyennes les plus importantes sont enregistrées par AMITY Bank (-31%) et UBC (-22%). Comme, nous l'avons vu plus haut, l'explication du niveau moyen de l'évolution de l'efficacité technique des banques se trouve dans le fléchissement des efficacités d'échelles sur la période. En général, les banques n'ont pas su exploiter les économies d'échelle pendant cette période, à l'exception de CITIBANK, qui se trouve sur la frontière, et UBC qui présente plutôt une diminution sensible (-35%) de l'efficacité technique pure.

Tableau 7 : Taux de croissance moyen de la productivité globale des facteurs (indice de Malmquist) et de ses composantes sur la période 2003 - 2008

BANQUES	Efficacité Technique Globale	Changement Technologique	Efficacité Technique Pure	Efficacité d'Echelle	Indice de Malmquist
BICEC	0,99	1,06	1	0,99	1,05
CA-SCB	0,95	1,06	0,97	0,98	1,01
SGBC	0,99	1,08	1	0,99	1,06
STD BK	0,91	0,97	0,93	0,98	0,88
AFBK	1,07	1,09	1,08	0,99	1,16
AMITY BK	0,69	1,07	1,17	0,59	0,74
CBC	0,95	1,09	1	0,95	1,04
CITIBANK	1	1,07	1	1	1,07
ECOBANK	0,94	1,08	1	0,94	1,01
UBC	0,78	1,12	0,65	1,20	0,87
MOYENNE	0,92	1,07	0,97	0,95	0,98

Source : MINFI/DAE/ME

3.2.2.3- Déterminants de l'efficacité technique

Après avoir obtenu une mesure des efficacités techniques des banques, nous allons essayer d'en élucider certains facteurs explicatifs. Pour y parvenir, il sera estimé un modèle linéaire multiple ayant comme variable dépendante le score d'efficacité technique totale, et comme variables explicatives, certains ratios de gestion pertinents.

a) Choix du modèle empirique

Il existe principalement deux méthodes de modélisation des déterminants de l'efficacité technique à savoir le modèle Logit et la régression linéaire utilisant les moindres carrés ordinaires (MCO). L'inconvénient d'un modèle Logit dans l'estimation des déterminants de l'efficacité technique est qu'il requiert une hypothèse concernant l'interdépendance des scores les uns par rapport aux autres, condition qui n'est pas vérifiée. Nous avons fait recours à un modèle de régression linéaire.

Dans un souci de simplification, il n'a pas été pris en compte la présence d'éventuels effets spécifiques individuels ou temporels dans l'explication des scores. En effet, notre objectif étant d'identifier les facteurs de la gestion bancaire qui déterminent les scores en un mois donné, nous avons travaillé en considérant une banque comme deux individus différents lorsqu'on passe d'une année à l'autre. Le modèle est donc estimé à partir de $60 = 10 \times 6$ observations différentes.

b) Spécification du modèle

Le modèle retenu dans le cadre de cette étude est un modèle linéaire multiple dont la forme est la suivante :

$$(1) Y_i = C + \beta_1 X_{1i} + \beta_2 X_{2i} + \dots + \beta_k X_{ki} + \varepsilon_i \text{ avec } i = 1, 2, \dots, 60$$

Y est un vecteur de dimension 60×1 représentant les scores annuels d'efficacité technique totale des banques sur toute la période de l'étude. X_{1i} , X_{2i} , ..., X_{ki} représentent respectivement les k variables explicatives exogènes.

La théorie bancaire et les études appliquées antérieures révèlent plusieurs pistes conduisant au choix des variables à intégrer dans le modèle explicatif des scores d'efficacité.

Les variables explicatives prises en considération dans l'estimation de ce modèle sont :

- Le ratio créances douteuses/total crédits (CDTC) ;
- Le ratio fonds propres/total crédits (FPIC) ;

- Le ratio total dépôt/total actif (DPTA) ;
- Le ratio de couverture des immobilisations (CVIM) ;
- Le ratio de la division des risques (DVRI) ;
- Le ratio excédent de trésorerie/ total actif (ETTA) qui donne la proportion de l'excédent de liquidité dont dispose la banque dans ses avoirs.

Les résultats de l'estimation du modèle ci-dessus obtenus à l'aide du logiciel Eviews sont synthétisés dans le tableau suivant :

Tableau 8: Résultats des régressions

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	1.501160	0.220964	6.793681	0.0000
CDTC	-0.928395	0.472365	-1.965419	0.0546
FPTC	-0.597465	0.122046	-4.895418	0.0000
ETTA	-3.099478	0.784444	-3.951177	0.0002
DPTA	-0.654380	0.267613	-2.445245	0.0178
CVIM	0.018918	0.005460	3.464941	0.0011
DVRI	0.003967	0.002759	1.437724	0.1564
R-squared	0.720963	Durbin-Watson stat		1.964289
Adjusted R-squared	0.689374	Prob(F-statistic)		0.000000

Source : MINFI/DAE/ME

Globalement, trois observations instructives découlent de l'analyse de ce tableau. Premièrement, le coefficient de la division des risques n'est pas significatif et n'apparaît pas comme un facteur déterminant de l'efficacité des banques au Cameroun. Deuxièmement, les coefficients des variables CDTC, FPTC, ETTA et DPTA sont négatifs et significatifs, mettant ainsi en évidence l'influence négative de ces variables sur l'efficacité totale des banques. Troisièmement, le coefficient de la variable couverture des immobilisations est positif et significatif au seuil de 5% traduisant ainsi l'influence positive de cette variable sur l'efficacité totale des banques. De plus, ces résultats suggèrent des interprétations suivantes :

- **Le ratio créances douteuses sur le total des crédits**

L'influence négative de cette variable dans le modèle sur l'efficacité des banques, confirme l'hypothèse selon laquelle l'accumulation des créances douteuses contraint les banques à transformer de moins en moins les dépôts en crédits et par conséquent à être moins efficaces.

Ainsi, une amélioration de l'efficacité des banques passe par une réduction des créances douteuses. Par ailleurs, dans un environnement où le volume de crédits de mauvaise qualité est élevé, deux explications sont possibles : soit les banques sont incapables de procéder au recouvrement de leurs créances à cause d'un dysfonctionnement de l'appareil judiciaire, soit elles financent un nombre élevé de projets d'investissement non viables, mal montés, ne présentant aucune perspective de rentabilité.

- **La ratio fonds propres sur le total des crédits**

Cette variable retient le poids des fonds propres par rapport au total des crédits, traduisant également les contraintes réglementaires en matière de capital. Elle influence négativement l'efficacité des établissements bancaires car les banques ne doivent pas accorder le crédit au delà d'un certain seuil de fonds propres. Les banques les plus efficaces sur la période de l'étude sont celles dont ce ratio est faible. Le maintien d'un niveau adéquat de capitaux propres pour couvrir les risques engagés reflète également une pression additionnelle de l'actionariat sur les dirigeants qui seront amenés à gérer la banque de manière plus efficace.

- ***La ratio excédent de trésorerie sur le total des actifs***

La trésorerie est l'ensemble des liquidités dont dispose la banque à un moment donné. L'excédent de trésorerie constitue le solde positif entre les emplois et les ressources de trésorerie. Le ratio excédent de trésorerie sur le total des actifs joue négativement sur l'efficacité des banques. Ce qui semble dénoter une certaine incapacité pour les banques jugées inefficaces à transformer les surplus de liquidités en actif rentable. La liquidité abondante a un impact sur les marges bancaires. Les marges bancaires étroites poussent les banques vers la désintermédiation. Elles deviennent moins actives dans la mobilisation des dépôts d'épargne ou dans l'ouverture de nouvelles branches.

- ***La ratio total dépôt sur le total des actifs***

Ce ratio a un effet négatif sur l'efficacité des banques. Elle traduit également le fait que plus le niveau de dépôt par rapport au total de l'actif d'une banque est important, moins la banque transforme ses ressources en crédits et par conséquent, est inefficace à jouer son rôle d'intermédiaire financier.

- ***La couverture des immobilisations***

La couverture des immobilisations influence positivement le niveau d'efficacité des banques dans la transformation des ressources en crédits. Ainsi, les banques efficaces sont celles qui n'utilisent pas les dépôts de la clientèle pour financer leurs immobilisations, mais les consacrent davantage à l'octroi des crédits.

Le comportement des ratios fonds propres/total crédits et dépôts/ total actifs illustre l'affrontement des rationalités ; celle des macrodécisions (Etat qui recherche le bien-être de la collectivité nationale) et celle des micro-décideurs (des actionnaires portés vers la maximisation des gains laissant sur le carreau de nombreux entrepreneurs en herbe).

IV- CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1- CONCLUSION

Les services bancaires demeurent orientés vers les grandes entreprises. L'activité des EMF reste marginale dans le contexte du système financier actuel, malgré des évolutions significatives.

L'assise financière du secteur s'est améliorée ainsi que la qualité des actifs. Le système a un volume de liquidités non rémunérés et de fonds propres en moyenne suffisants. Le taux global de couverture des créances douteuses de la clientèle par les provisions s'est amélioré au cours de la période cible.

En dépit d'une évolution satisfaisante des ratios prudentiels, les banques peinent à respecter le ratio de structure du portefeuille.

Toutefois, quelques banques restent fragiles car ne répondant pas aux normes minimales de fonds propres, signe de problèmes persistants au niveau du contrôle bancaire. Certaines enfreignent fréquemment les autres ratios prudentiels, notamment ceux qui limitent les engagements des banques envers un seul client ou un seul secteur.

Au Cameroun, le secteur est concentré ; il s'apparente à une situation d'entente. Le système bancaire et financier est inefficace. Cette faible efficacité se traduit par d'importants frais généraux et des marges nettes d'intérêt élevées que dans des pays de même niveau de développement. Bien que leurs frais généraux soient élevés, le secteur bancaire reste rentable.

La fonction fondamentale de transformation des ressources en crédits n'est pas bien assurée par les banques au regard de la faible proportion et la tendance à la baisse des marges sur opérations avec la clientèle. Une trésorerie abondante pour une banque pourrait s'interpréter comme la manifestation d'une inefficacité dans la transformation de ses ressources ; elle traduit également le fait que les banques préfèrent orienter leurs ressources vers les emplois de trésorerie certes moins rémunérateurs que les crédits à la clientèle, mais beaucoup plus sécurisants. Par ailleurs, les commissions sur services sont de plus en plus recherchées par les banques pour améliorer leur rentabilité et parce qu'elles ne sont pas sensibles aux variations de taux d'intérêt.

Le produit net bancaire a connu une hausse sur la période 2003 - 2008.

Les EMF développent de nouveaux produits financiers moins risqués sur lesquels ils réalisent d'important bénéfices. Autrement dit, la fonction fondamentale de transformation des ressources en crédits qui était relativement bien assurée par les EMF jusqu'en 2006, l'est de moins en moins. Les actions d'assainissement du secteur de la microfinance au Cameroun ont entraîné un renforcement des fonds propres des EMF. Ils éprouvent des difficultés à maîtriser leurs frais généraux.

En ce qui concerne les EFIFS, le coefficient de transformation des dépôts en crédit est supérieur à 3. Leur marge sur les opérations avec la clientèle est passée de 35% en 2002 à 74% en 2007 et est revenue à 24% en 2008. Celle sur les opérations diverses est plus représentative et se situe fréquemment au-dessus de 75%. Ils gèrent moins rationnellement leurs frais généraux.

Il ressort du modèle que l'efficacité totale des banques est quasi constante autour de 0,74 sur la période 2003 – 2006, s'élève par la suite à 0,77 en 2007, avant de baisser sensiblement en 2008 pour se situer à 0,59. En 2008, les banques de l'échantillon n'ont produit que 59% de la quantité d'outputs qu'elles auraient pu produire à partir de leurs inputs.

En dehors de l'année 2006, les niveaux d'efficacité moyennes annuelles d'échelle sont toujours en-dessous des efficacités moyennes annuelles pures. Autrement dit, l'inefficacité observée des banques est beaucoup plus le fait d'une inefficacité d'échelle (faiblesse de la taille et du volume de l'activité de crédit) que d'une inefficacité pure.

En 2008, en dehors de la CITIBANK, toutes les banques ont vu leur niveau d'efficacité technique diminuer considérablement. La productivité globale des facteurs a baissé de près de 2% entre 2003 et 2008. Cette perte de productivité globale est imputable aux fléchissements enregistrés au niveau de trois banques : UBC (-13%), Amity Bank (-26%) et STD BK(-12%).

Au regard de l'évolution des efficacités techniques globales, il est à relever qu'en dehors de Afbk et de la CITIBANK, toutes les banques ont réalisé sur la période de l'étude des pertes d'efficacité. Les pertes les plus importantes sont enregistrées par Amity Bank (-31%) et UBC (-22%).

Une amélioration de l'efficacité des banques passe par une réduction des créances douteuses. Dans un environnement où le volume de crédits de mauvaise qualité est élevé, deux situations peuvent être envisagées : soit les banques sont incapables de procéder au recouvrement de leurs créances, soit elles financent un nombre élevé de projets d'investissement non viables, mal montés, ne présentant aucune perspective de rentabilité

L'analyse des déterminants des scores d'efficacité montre que les ratios part des créances douteuses et des fonds propres dans le total du crédit ainsi que part des excédents bruts d'exploitations et des dépôts dans le total du bilan influencent négativement l'efficacité des banques. Par ailleurs, cette efficacité des banques est influencée positivement par les ratios couverture des immobilisations et division des risques.

4.2- RECOMMANDATIONS

Au regard des conclusions ci-dessus, certaines recommandations méritent d'être relevées :

- Les établissements de crédits doivent se doter d'outils efficaces pour transformer leurs liquidités abondantes en actifs rentables. Pour ce faire, elles doivent innover et proposer à la clientèle de nouveaux produits financiers beaucoup plus attractifs, afin de densifier le volume des activités bancaires et améliorer leur efficacité d'échelle ;
- La réduction de l'inefficacité pure observée dans le secteur bancaire passe par la formation du personnel, la poursuite de la promotion et la vulgarisation des guichets automatiques ainsi que l'amélioration des méthodes de gestion ;
- Il est impératif d'assainir et d'améliorer l'environnement du crédit, afin de réduire l'impact négatif des créances douteuses. Cette amélioration pourrait se faire par le renforcement de la centrale des bilans et de la Centrale des Incidents de Paiement ainsi que par la mise en place d'un système judiciaire propre aux litiges financiers. Par ailleurs, les établissements de crédits sont appelés à améliorer leur système de recouvrement, d'évaluation des risques et à assurer le suivi des projets financés. Les bilans des banques devraient être suivis afin de détecter les risques liés au crédit et aux problèmes de solvabilité ou de liquidités éventuelles ;
- Les banquiers devraient mettre en place des mesures afin de contenir les effets des rendements décroissants générés par la liquidité abondante. Il s'agit notamment de la baisse des coûts des dossiers pour l'octroi d'un crédit, la redéfinition des tarifs des crédits ainsi que les mesures d'économie de frais généraux ;

Malgré le processus de restructuration mis en œuvre par les autorités monétaires pour assainir et consolider le secteur bancaire, il apparaît que les banques éprouvent encore des difficultés à transformer leurs ressources en crédits. Par conséquent, il faudrait :

- Renforcer la régulation du secteur bancaire et financier ;
- Mettre en place à brève échéance le logiciel « SESAME » ;
- Renforcer les capacités humaines de la COBAC et des personnels du MINFI dans les domaines de la régulation financière pour un meilleur suivi des banques et des EMF.

Le modèle classique qui prévoyait une instance de régulation séparée pour les banques (COBAC), les compagnies d'assurances (CIMA) et le marché financier (CMF, COSUMAF) est de plus en plus remis en question ces derniers temps avec l'avènement d'organismes de régulation intégrés comme au Japon, en Allemagne et au Royaume-Uni ;

A coté de ces recommandations, les pouvoirs publics devraient poursuivre la promotion d'un environnement financier favorable au développement de l'entreprise notamment en facilitant le financement des Micro et Petites Entreprises (MPE). On pourrait également envisager la mise en place d'un fonds de garantie à la disposition des EMF soutenant les MPE.

La réflexion doit être menée autour des actions suivantes : 1) la nécessité de mettre en place des lignes de financement bancaire à moyen et long terme et dont les critères d'éligibilité sont basés sur le projet et la qualité intrinsèque du promoteur, 2) le mécanisme de mise en place d'un système de suivi accompagnement du promoteur, 3) la création ou la multiplication des lignes de crédit-bail ou leasing au niveau des établissements financiers spécialisés. Il est à signaler que le Gouvernement, conscient du financement insuffisant du secteur productif a créé en avril 2008 le comité de mise en œuvre du Plan d'Actions pour le Renforcement de l'Intermédiation Financière (PARIF). La mise en œuvre effective du PARIF serait un pas important pour améliorer le financement de l'économie camerounaise.

Le gouvernement devrait, avec l'appui de la BEAC, limiter les obstacles à la progression de l'intermédiation financière par l'application des règles de droit en mettant en place des tribunaux et dans certains cas, de juges spécialisés. De même, le recueil et la diffusion d'informations exactes sur les emprunteurs s'avère utile.

Pour favoriser l'accès au crédit, les banques pourraient s'investir dans les systèmes d'enregistrement foncier pour les rendre fiables, renforcer leur efficacité et réduire leur coût. Il en est de même de la promotion des mécanismes alternatifs tels que les garanties partielles ou la caution mutuelle. Pour cela, le Gouvernement pourrait inciter à la création d'un fonds de garantie pour établir un juste équilibre entre la protection à coût raisonnable et l'aléa moral. Il pourrait également envisager la mise en place d'un mécanisme de partage des risques entre les investisseurs et les porteurs de projets (l'investisseur devrait prendre autant de risque que le porteur de projet). Ces outils devraient constituer un catalyseur pour accompagner les investisseurs, notamment lors du démarrage de leurs activités, et permettre un développement du système bancaire et financier dans son ensemble

Il faudrait que la microfinance devienne une partie intégrante du secteur financier. Les EMF doivent pouvoir mobiliser et réinjecter l'épargne intérieure dans l'économie, accorder des crédits et fournir une gamme variée de services. Cela passe par : i) la standardisation des critères de performance, ii) le renforcement de leurs capacités, iii) l'identification des produits innovants et iv) l'élaboration d'un code de déontologie. La professionnalisation des EMF et le renforcement de la concurrence s'imposent pour réduire les coûts, notamment les frais généraux.

ANNEXE 1 : AGREGATS ECONOMIQUES ET EVOLUTION DES COMPTES BANCAIRES

Tableau 1 : Evolution des agrégats économiques

	1997-2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Taux de croissance réel du PIB	4,5	4,0	3,7	2,3	3,2	3,3	2,9
Taux de croissance réel du PIB, hors pétrole	4,9	4,9	4,9	3,2	2,9	4,1	3,2
Croissance du PIB réel par habitant	1,5	1,2	0,9	-0,5	0,4	0,4	0,1
Prix à la consommation (% moyen de variation annuelle)	3,5	0,6	0,3	2	4,9	1,1	5,3
Investissement total (en % du PIB)	18,3	17,5	18,9	19,1	16,8	18,5	20,7
Pays exportateurs de pétrole hors Nigeria	24,1	24,4	21,7	20,6	20,5	21,2	21,1
Afrique subsaharienne	18,7	19,3	19,9	19,9	21,1	22	22,2
CEMAC	15,1	16,8	18,5	20,5	21,9	22	22,9
Epargne intérieure (en % du PIB)	19,1	17,8	18,5	18,1	18,9	18	20,8
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-0,8	1,2	-0,5	3,6	33,1	4,5	1,4
Masse monétaire au sens large (en % du PIB)	14,1	17,7	18,1	17,9	18,3	20,8	21,7
Expansion de la masse monétaire (en %)	16,2	-0,9	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4
Créances sur le secteur privé non financier (en % de la masse monétaire au sens large)	60,3	61	56,9	59,7	55,7	51,1	53,6
Solde du compte courant, dons compris (en % du PIB)	-3,1	-1,8	-3,4	-3,4	0,6	-0,8	-1,0

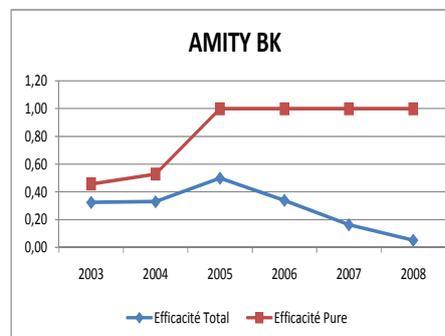
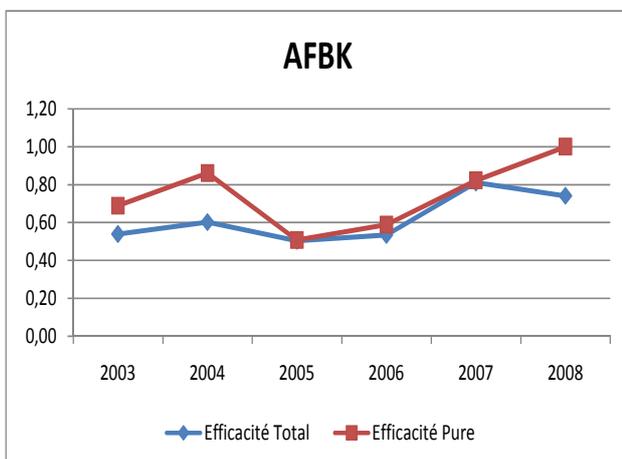
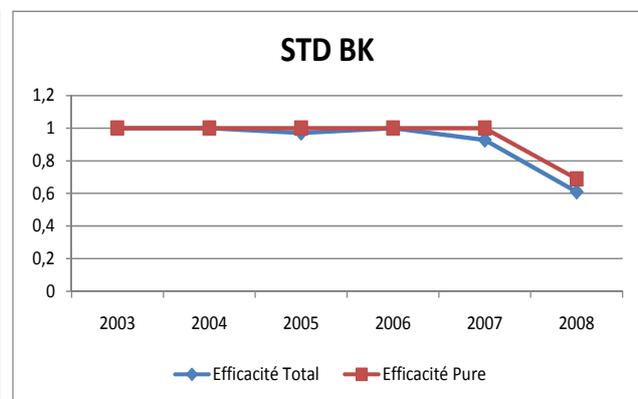
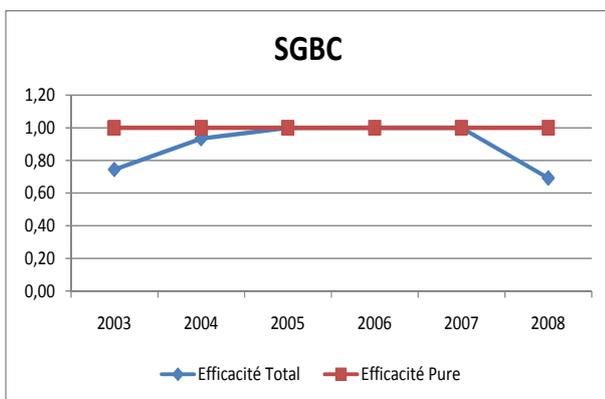
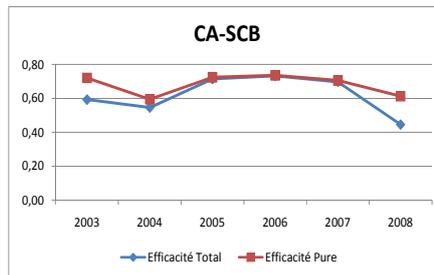
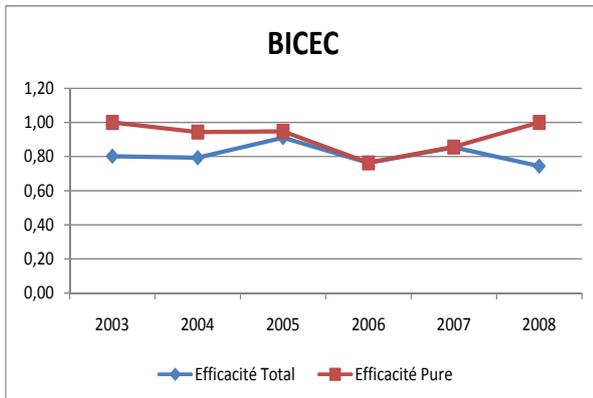
Sources : FMI, base de données du Département Afrique et des Perspectives de l'économie mondiale

Tableau 2: Evolution du nombre de comptes bancaires

	Comptes dépôt	Comptes crédit	TOTAL
2002	461 724	143 831	605 555
2003	492 441	148 480	640 921
2004	536 230	201 082	737 312
2005	581 177	226 944	808 121
2006	637 546	238 133	875 679
2007	649 315	325 355	974 670
2008	702 491	296 578	999 069
2009*	706 052	347 962	1054 014

Source : BEAC/COBAC; *estimation

ANNEXE 2 : ÉVOLUTION DE L'EFFICACITÉ TECHNIQUE SOUS LES HYPOTHESES REC ET REV



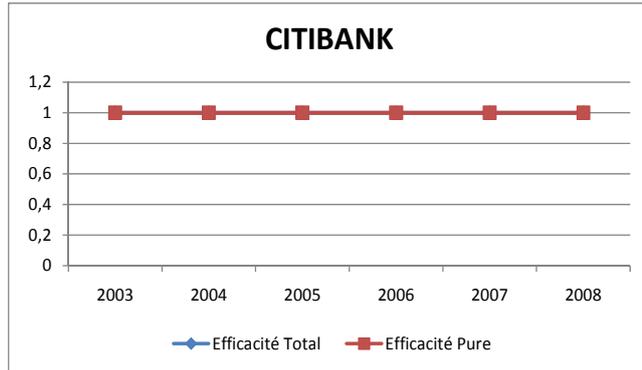
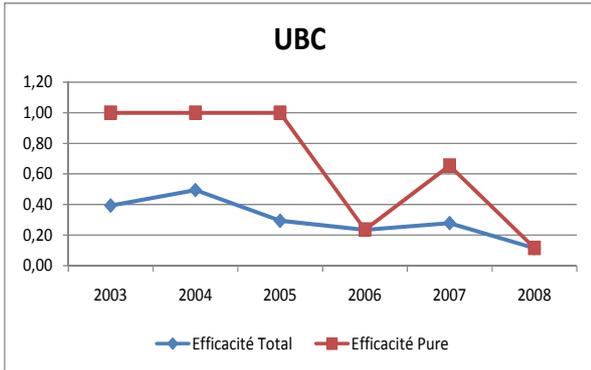
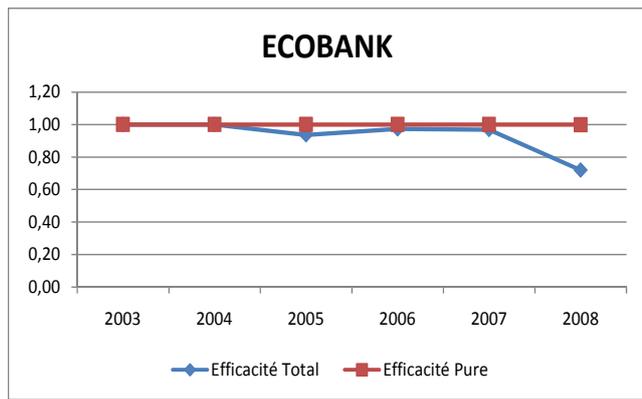
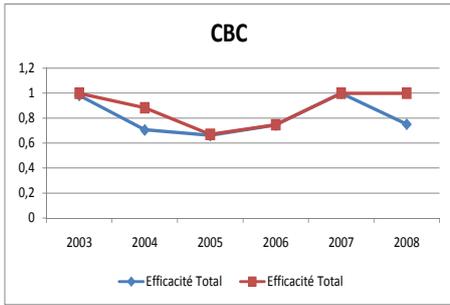


Tableau 1 : Evolution des scores d'efficacité par établissements bancaires

	2003			2004			2005			2006			2007			2008		
BANQUES	Total	Pure	Echelle															
BICEC	0,80	1	0,80	0,79	0,94	0,84	0,91	0,95	0,96	0,76	0,76	1	0,86	0,86	1,00	0,74	1	0,74
CLC	0,59	0,72	0,82	0,55	0,60	0,92	0,71	0,73	0,98	0,73	0,74	1	0,70	0,71	0,99	0,45	0,61	0,73
SGBC	0,74	1	0,74	0,93	1	0,93	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0,69	1	0,69
STD BK	1	1	1	1	1	1	0,97	1	0,97	1	1	1	0,93	1	0,93	0,61	0,69	0,89
AFBK	0,54	0,69	0,78	0,60	0,86	0,70	0,50	0,51	0,99	0,53	0,59	0,91	0,81	0,82	0,99	0,74	1	0,74
AMITY BK	0,32	0,46	0,71	0,33	0,53	0,62	0,50	1	0,50	0,34	1	0,34	0,16	1	0,16	0,05	1	0,05
CBC	0,98	1	0,98	0,71	0,88	0,80	0,66	0,67	0,99	0,75	0,75	1	1	1	1	0,75	1	0,75
CITIBANK	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
ECOBANK	1	1	1	1	1	1	0,94	1	0,94	0,97	1	0,97	0,97	1	0,97	0,72	0,99	0,73
UBC	0,39	1	0,39	0,50	1	0,50	0,29	1	0,29	0,24	0,24	1	0,28	0,65	0,43	0,12	0,12	0,99
<i>Moyenne sur la période</i>	<i>0,74</i>	<i>0,89</i>	<i>0,83</i>	<i>0,74</i>	<i>0,88</i>	<i>0,84</i>	<i>0,75</i>	<i>0,89</i>	<i>0,85</i>	<i>0,73</i>	<i>0,81</i>	<i>0,91</i>	<i>0,77</i>	<i>0,9</i>	<i>0,85</i>	<i>0,59</i>	<i>0,84</i>	<i>0,70</i>

Source : MINFI/DAE/ME

ANNEXE 3 : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

Pour une bonne conduite de la collecte des données nécessaires à l'étude, il a été mis sur pied une base de sondage.

I- Population cible

La base de sondage est constituée de trois groupes d'entreprises : les établissements bancaires (11), les établissements financiers (7) et les établissements de microfinance (402). L'échantillon retenu comprend tous les établissements bancaires et financiers ainsi que des établissements de microfinance, choisis après un sondage stratifié.

Avant d'effectuer ce sondage, les EMF du grand Nord, de l'Est et du Sud ont été écartés de la base de sondage en raison de leur nombre assez réduit ainsi que de leur éloignement (souci de réduction du coût de l'enquête). Par contre, le Crédit du Sahel qui couvre une grande partie du septentrion a été retenu. Sur cette base, la taille d'EMF de la base de sondage revient à 353.

A partir de la liste de ces 353 EMF, une stratification est appliquée selon les critères de région, de catégorie (1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème}) et de réseau (CAMCULL, CVECA, Indépendant).

II-Définition des strates

Les régions retenues en définitive sont le Centre, le Littoral, le Sud-ouest, le Nord-ouest et l'Ouest. En prenant en considération les catégories et les réseaux, nous obtenons 9 strates par région.

Tableau 1: Répartition dans chaque région des EMF par catégorie et par réseau

Régions	Réseau	1 ^{ère} catégorie	2 ^{ème} catégorie	3 ^{ème} catégorie	Total
Centre	CAMCCUL	6	0	0	6
	Indépendant	47	16	0	63
	CVECA	32	0	0	32
Total Centre		85	16	0	101
Littoral	CAMCCUL	16	0	0	16
	Indépendant	49	14	0	63
Total Littoral		65	14	0	79
Nord-Ouest	CAMCCUL	64	0	0	64
	Indépendant	5	0	0	5
Total Nord-Ouest		69	0	0	69
Ouest	CAMCCUL	15	0	0	15
	Indépendant	32	0	1	33
Total Ouest		47	0	1	48
Sud-ouest	CAMCCUL	44	0	0	44
	Indépendant	8	0	0	8
Total Sud-ouest		52	0	0	52
Total général		318	30	1	349

III- Taille et répartition de l'échantillon

Pour déterminer la taille de notre échantillon, un taux de sondage de 10% est défini, ce qui induit un effectif de 35 EMF. Les entreprises sélectionnées seront réparties dans les différentes strates en tenant compte de la structure des EMF dans un 1^{er} temps par région, ensuite par réseau et enfin par catégorie.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon par régions, réseau et catégories

Régions	Réseau	1 ^{ère} catégorie	2 ^{ème} catégorie	3 ^{ème} catégorie	Total
Centre	CAMCCUL	1	0	0	1
	Indépendant	4	2	0	6
	CVECA	3	0	0	3
Total Centre		8	2	0	10
Littoral	CAMCCUL	2	0	0	2
	Indépendant	5	1	0	6
Total Littoral		7	1	0	8
Nord-Ouest	CAMCCUL	6	0	0	6
	Indépendant	1	0	0	1

Régions	Réseau	1 ^{ère} catégorie	2 ^{ème} catégorie	3 ^{ème} catégorie	Total
Total Nord-Ouest		7	0	0	7
Ouest	CAMCCUL	2	0	0	2
	Indépendant	3	0	0	3
Total Ouest		5	0	0	5
Sud-ouest	CAMCCUL	4	0	0	4
	Indépendant	1	0	0	1
Total Sud-ouest		5	0	0	5
Total général		32	3	0	35

Le tableau 7 répartit l'échantillon dans les différentes régions. Toutefois, des ajustements sur le nombre des EMF ont été éventuellement opérés. S'y ajoute, la seule EMF de troisième catégorie, ainsi que le Crédit du Sahel dont les informations peuvent être obtenues sur place à Yaoundé. Cette opération ramène le nombre d'EMF à 37 et par conséquent, la taille totale des entreprises à enquêter à 55.

IV- Tirage de l'échantillon

Pour constituer l'échantillon d'EMF, il a été procédé à un tirage aléatoire simple dans chaque strate. A cet effet, on a commencé par :

- classer dans chaque strate les EMF ;
- calculer le pas du tirage (rapport du nombre total des EMF dans la strate sur le nombre des EMF à tirer dans la strate) ;
- choisir le premier élément : le numéro du premier EMF à tirer est obtenu avec la fonction aléa d'Excel qui nous donne un nombre entre 0 et le pas. Par la suite, ajouter le pas au numéro du premier élément pour avoir le numéro du second, et ainsi de suite.

L'analyse portera sur les exercices financiers 2003, 2004, 2005, 2006 et 2007.

Quinze enquêteurs sont descendus sur le terrain du 24 août au 13 septembre 2009.

V- Collecte des données: questionnaire

Le questionnaire a été élaboré en s'inspirant des bilans des banques ou des états financiers des EMF. Dans le cas de la disparition d'un EMF, il a généralement été procédé à un remplacement par un établissement de la strate.

VI - Qualité des données

Des vérifications sont intégrées à l'application de saisie des données pour permettre de comparer les données entrées par rapport aux valeurs inhabituelles, ainsi que pour repérer les incohérences sur le plan logique. Une fois les données retournées à l'administration centrale, on entreprend une longue série d'étapes du processus de traitement pour vérifier minutieusement chaque enregistrement. On procède à des vérifications au micro-niveau pour repérer les enregistrements qui s'écartent de ceux prévus, soit parce qu'ils font état d'une importante variation d'une année à l'autre, soit parce qu'ils diffèrent sensiblement des autres unités de mesure. Toutes les données rejetées à la vérification font l'objet d'un contrôle manuel et d'éventuelles mesures correctives prises.

VII - Évaluation de la qualité

Avant d'être diffusés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés aux fins de comparabilité. En général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles, à passer en revue la conjoncture économique générale et les tendances historiques et à comparer ces résultats à d'autres sources de données. En règle générale, on peut dégager quatre types d'erreurs non dues à l'échantillonnage : l'erreur de couverture, l'erreur de réponse, l'erreur de non-réponse et l'erreur de traitement. Il n'y a pas de mesure objective de ces erreurs.

En outre, des erreurs de traitement peuvent s'être produites durant le codage, la saisie et la mise en tableau des données. Aux fins de la présente enquête, l'on a eu recours à des procédures de contrôle de la qualité à l'étape du traitement des données, afin de réduire ces types d'erreurs au minimum.

BIBLIOGRAPHIE

- FMI/BM : « Programme d'évaluation du secteur financier-mise à jour » Cameroun Aide- Mémoire (Juin 2007)
- Conseil National du Crédit (Avril 2009) : « Enquête sur la tarification des services des établissements de crédit »
- COBAC (2009) : Note sur l'évolution de l'activité de la microfinance dans la CEMAC ».
- Paul Soriano : « Performances bancaires : Notions et ratios d'évaluation des performances bancaires »
- « Le marché bancaire » au Cameroun, C.N.C – Années 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009.
- « Bulletins du marché monétaire » mensuels –BEAC- 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009.
- Rapports annuels de la COBAC 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008.
- COBAC : « Enquête statistique sur l'évolution de l'activité de microfinance dans la CEMAC » (2007).
- Recueil des textes relatifs aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de microfinance.
- « Qualité des actifs et performance bancaire » - exposé – 21/11/2007 Oboulo.
- « Normes IAS – IFRS –« Oboulo.com.
- « Les nouvelles normes comptables internationales : IAS – IFRS » - décembre 2007. Blogspot.com/2007.
- Revue de politique économique (2007) :« La contribution du seco aux progrès de la microfinance », dossier.
- Anne Gulde et Cathérine Pattillo (juin 2006) : « Financiarisation de l'Afrique ». Finances & Développement
- Michel LELART (mai 2007) : « Les mutations dans la microfinance. L'expérience du Bénin »
- Hodonou DANNON : « Efficacité et productivité des banques de la zone UEMOA dans un contexte de réformes financières, une application de la méthode DEA », Laboratoire de Recherche sur l'Industrie et l'Innovation, Université du Littoral Côte d'Opale, mai 2009 ;
- Séverin Yves KAMGNA, A Leannel DIMOU « Efficacité technique des banques de la CEMAC »
- Samuel AMBAPOUR, « Estimation des frontières de production et mesures de l'efficacité technique » Bureau d'Application des Statistiques et Informatiques et Méthodes, Brazzaville
- Agossou Jacques Gansinhoundé, « Comparaison des niveaux de bancarisation dans le monde : situation de l'UEMOA et de la CEMAC », Cotonou, juillet 2008
- Touka Fattoum Hlassa, « Le risque de crédit et la rentabilité bancaire » IHEC Tunis Cartage
- MARESCHAL B. & MERTENS D. (1990), "Evaluation financière par la méthode multicritère GALA : Application au secteur bancaire belge", revue de la Banque, n6, pp.317-329.
- MIKDASHI Z. (1998), « les banques à l'ère de la mondialisation », Economica, Paris
- YU W. (1992 a), "Electre TRI : aspects méthodologiques et manuel d'utilisation », documents du LAMSADE 74, Université Paris-Dauphine, 80p.

GLOSSAIRE

Les opérations interbancaires. Ce sont les opérations que la banque réalise avec d'autres institutions financières, dans le cadre de sa gestion de trésorerie. En effet, quand son exploitation lui permet de dégager des excédents de trésorerie, la banque se trouve en position de prêteur net sur le marché interbancaire. Les éléments d'actif excèdent les éléments correspondants du passif. Dans le cas inverse la banque doit avoir recours au marché pour assurer son refinancement. Les opérations interbancaires intègrent également les comptes dits de liaison : il s'agit des dépôts qu'une banque peut avoir dans d'autres établissements et de ceux que ces derniers détiennent chez elle pour les besoins de la compensation interbancaire.

Les opérations avec la clientèle. L'actif retrace les crédits accordés. Le passif inclut les dépôts collectés qu'il ventile selon leur degré d'exigibilité, leur forme (compte, bon, certificat) et leur nature au regard de la réglementation bancaire (compte d'épargne à régime spécial, comptes ordinaires). Le poids de ces comptes dans le bilan traduit l'intensité de l'activité de financement de la banque.

Les opérations diverses : il s'agit des commissions et traitements de chèques et effets de commerce, des opérations de changes, des services liés aux cartes bancaires et à la monétique, des frais d'informations sur les comptes, et des intérêts et dividendes sur immobilisations financières

Les opérations sur titres. Elles retracent les interventions de la banque sur le marché des capitaux pour son propre compte. L'actif fait donc état de son portefeuille de titres, classés selon leur durée de conservation, dans l'ordre croissant de cette durée : les titres de transaction, de placement et d'investissement. Au passif, on retrouve ceux que la banque émet pour se refinancer, et qui sont à revenu fixe ou variable : les titres de créance négociables et hypothécaires.

Les valeurs immobilisées. Il s'agit des biens et valeurs censés demeurer durablement dans le patrimoine de la banque.

Les opérations extra-bilancielle. Les comptes de hors-bilan) comportent toutes les opérations qui ne sont pas neutres en termes de risque.

Il s'agit :

- ▀ des engagements de financement et des avals et garanties donnés et reçus des établissements de crédit et de la clientèle non financière ;
- ▀ des opérations en devises à la suite de prêts, d'emprunts libellés en devises ou de swaps de devises ;
- ▀ des engagements sur titres : montants à livrer ou à recevoir entre la date de négociation de la transaction et celle de livraison des titres. Ils résultent des interventions à l'émission (pouvant être réalisées au profit de la clientèle), et des opérations « techniques » entre différents placeurs, lors d'une émission de titres ;
- ▀ des engagements sur instruments financiers à terme réalisés à des fins de couverture, de spéculation ou d'arbitrage.